

METZ VILLE JARDIN

#espacespublics | mai 2025

Stratégie opérationnelle
pour les espaces publics
du cœur de ville métropolitain
- horizon 2030/2050



SOMMAIRE

ADAPTER NOS LIEUX DE VIE AUX ENJEUX ACTUELS & FUTURS	4
---	----------

UN PLAN GUIDE POUR AGIR SUR	5
------------------------------------	----------

ORIENTATIONS ET RÉFÉRENTIELS D'AMÉNAGEMENT	6
---	----------

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES ET SÛRS	7
SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO	13
APAISER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS	19
DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT	26
CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE	41

SECTEURS OPÉRATIONNELS	56
-------------------------------	-----------

PONTIFFROY	58
FAUBOURG SAINT-MARCEL	60
COMÉDIE/CATHÉDRALE	62
PAIXHANS/SAINTE-CROIX	64
VIEILLE-VILLE	66
CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS	68
COISLIN/MAZELLE	70
GARE/SAINT-MARTIN	72
FOCH/GAMBETTA	74
PORTES NOUVELLE-VILLE	76
CŒUR SAINTE-THÉRÈSE	78
INTERFACE MOSELLE	80

ADAPTER NOS LIEUX DE VIE AUX ENJEUX ACTUELS & FUTURS

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER

En complément des démarches engagées en faveur du commerce et de l'habitat, la Ville de Metz **repense la qualité de ses espaces publics** contribuant à l'amélioration de cadre de vie et à l'attractivité du cœur de ville métropolitain.

Dans un contexte de **transitions** (économique, sociale et environnementale), ces **lieux communs** sont au cœur des préoccupations actuelles. Face à ce constat, il est nécessaire de :

- **S'adapter aux défis du changement climatique** et réaffirmer la place de la nature en ville ;
- **Proposer des espaces confortables, accessibles et fonctionnels** pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes et les professionnels de la logistique ;
- **Répondre aux besoins tous les usagers, notamment les plus vulnérables** (enfants, seniors, personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap).

UNE IDENTITÉ SINGULIÈRE À PRÉSERVER

Patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel, les espaces publics tiennent une place particulière dans l'imaginaire collectif. Lieux de partage et de socialisation, ils sont à la source de l'**identité d'un territoire**.

En rassemblant des entités urbaines différentes et complémentaires, le centre historique se distingue par une **diversité de situations** où rues étroites et minérales (Vieille-ville, Outre-Seille) **côtoient** de larges espaces parfois scénographiés : Comédie-Cathédrale, Esplanade, Triangle Impérial.

Cette pluralité d'ambiances, où l'emploi de matériaux aux couleurs chaudes prédomine (pierre de Jaumont, gré des Vosges), confère son **caractère unique et remarquable** au cœur de ville métropolitain.

Héritage de la spécificité culturelle locale, la richesse du patrimoine végétal (arbres remarquables, squares, jardins et promenades) contribue pleinement à l'identité de Metz « **ville jardin(s)** ».

DES AMBITIONS FORTES

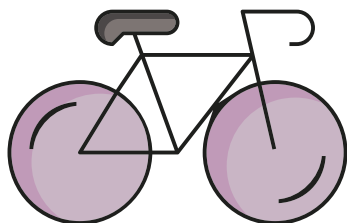
S'inscrivant dans le cadre de l'**Opération de revitalisation du territoire** (ORT) portée conjointement par la Ville et l'Eurométropole de Metz, le Plan guide donne une **vision stratégique pour le devenir des espaces publics** à court, moyen et long termes.

Il définit un **cadre et des préconisations** pour les futurs aménagements en cœur de ville métropolitain en matière de qualité environnementale, de sécurité ou encore d'accessibilité.

La collectivité se fixe un **niveau d'ambition élevé** et crée les conditions d'une **action coordonnée des partenaires** intervenant sur l'espace public sur plus de soixante sites stratégiques.

Mis en œuvre progressivement, **cet outil au service du projet urbain de la collectivité** vient en complément des documents réglementaires existants.

UN PLAN GUIDE POUR AGIR SUR



LES MOBILITÉS & LE PARTAGE DES ESPACES

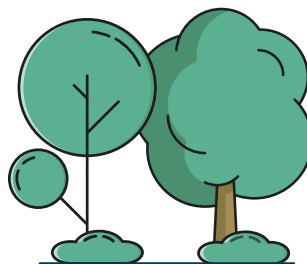
Modes actifs : marche, vélo, trottinettes, etc.

Transports en commun

Circulation et stationnement

Signalétique et jalonnement

Livraisons et logistique



LA NATURE EN VILLE & LA SANTÉ

Jardins, parcs et espaces verts

Qualité environnementale

Cycle de l'eau

Accessibilité et inclusivité

Bien-être et confort



LE CADRE URBAIN & LES PAYSAGES

Perspectives et points de vue remarquables

Ambiances et identités

Matériaux et revêtements

Mobilier urbain

Portes et transitions

ORIENTATIONS ET RÉFÉRENTIELS D'AMÉNAGEMENT

RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE MARCHABILITÉ

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DE LA PLACE DU PIÉTON

- ◆ Rééquilibrage modal des espaces publics
- ◆ Amélioration des continuités et du confort de marche (espace dédié, assises, eau, sanitaires, poubelles, aires de repos, aires de jeux, signalétique, végétalisation, etc.)
- ◆ Lisibilité et visibilité des itinéraires piétons
- ◆ Traitement des coupures urbaines (carrefours, traversées, etc.)
- ◆ Sécurisation aux abords d'établissements publics spécifiques (EHPAD, écoles, résidences autonomie)
- ◆ Réduction des poches de stationnement présentant un potentiel d'évolution
- ◆ Accompagnement, sensibilisation et promotion sur les co-bénéfices de la marche (santé-environnement)
- ◆ Limitation des situations illicites de recharge des véhicules électriques en façade de bâtiments (sécurité et accessibilité piétons)

COHABITATION ET ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AU CŒUR DE VILLE

- ◆ Apaisement de la circulation (cf. partie circulation)
- ◆ Affirmation du caractère piétonnier de l'hypercentre (aire piétonne)
- ◆ Réduction des conflits avec les cyclistes et engins de déplacements personnels motorisés
- ◆ Affirmation des portes d'entrée du plateau piétonnier
- ◆ Amélioration des liaisons stratégiques d'accès au plateau piétonnier depuis les quartiers adjacents
- ◆ Renforcement de l'articulation entre itinéraires piétons et réseau de transports collectifs

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES ET SÛRS

Renforcer le réseau piéton structurant : magistrales et axes piétons

Améliorer les traversées piétonnes complexes

Aménager les portes et accès au plateau piétonnier

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES ET SÛRS

Renforcer le réseau piéton structurant :

■ magistrales piétonnes

➔ à conforter

➔➔ à créer

■ axes piétons structurants

➡ à conforter

➡➡ à créer

Aménager les accès/portes :

● à l'aire piétonne

● au centre-ville

■ Sécuriser les traversées piétonnes complexes

● Aire piétonne

○ Périmètre

0 250 500 m

Sources : AGURAM



Renforcer le réseau piéton structurant : magistrales et axes piétons

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Pour les magistrales piétonnes :

- ◇ Proposer aux piétons un **réseau de haute qualité** comprenant des aménagements, équipements et services à destination des différents publics notamment les plus fragiles (sécurité, confort d'usage, lisibilité) ;
- ◇ Créer / valoriser un **réseau d'axes structurants, sécurisés, capacitaires et confortables** reliant les principales polarités, centralités, pôles générateurs de flux du centre-ville ;
- ◇ S'inscrire en complémentarité avec les projets existants : Serpentine, liaison Coislin / Charrons, piétonnisation En Fournirue / rue des Allemands ;
- ◇ **Affirmer et sécuriser les continuités piétonnes aux intersections** : rééquilibrage et séparation des modes, changement de matériaux, surélévation, modification du profil de la voirie (perception des aménagements par les usagers motorisés) ;
- ◇ Jalonner les principaux lieux d'intérêts et créer une **identification visuelle** des magistrales ;
- ◇ Implanter des consignes automatisées (cf. logistique urbaine).

Hors plateau piétonnier :

- ◇ **Réserver une part importante de l'espace public aux piétons** (jusqu'à 50% de surface si possible) ;
- ◇ **Limiter le recours aux espaces partagés** avec les cyclistes et les véhicules motorisés pour les sections à très faible trafic (moins de 4 000 uvp par jour).

Pour les axes piétons structurants

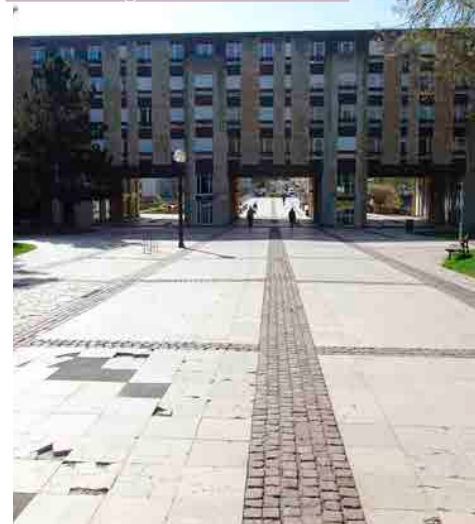
- ◇ Créer / valoriser un maillage complémentaire aux magistrales piétonnes.

ILLUSTRATIONS

Le quai des Bateliers (Strasbourg) réaménagé en magistrale piétonne



L'allée Saint-Médard : une magistrale à conforter



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES MAGISTRALES PIÉTONNES

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	espace public principalement dédié aux piétons (trottoir) hors plateau piétonnier et zones de rencontre / limitation de la cohabitation avec les cyclistes	50% de l'espace public réservé aux piétons hors plateau piétonnier	
	réduction de la vitesse des véhicules motorisés	zone de rencontre / zone 30 maximum des voies circulées adjacentes	
	co-visibilité des usagers aux intersections / franchissements	orthogonalité, suppression des obstacles 5m en amont, avancée de trottoir et rayon de coupure garantissant un triangle de visibilité	
	continuité, lisibilité et visibilité de l'aménagement, y compris aux intersections / changements de secteurs	aménagement de plateformes	
	utilisation de revêtements accessibles PMR et traitement à plat y compris aux franchissements / intersections		
	prise en compte des besoins des publics fragiles / vulnérables (enfants, seniors, déficients visuels,...)		
Capacité et priorisation	cheminement piéton confortable / désencombré / mobilier urbain optimisé	préservation d'une largeur minimum de 3m pour la circulation piétonne quand contexte / morphologie le permet	
	création d'espaces d'attente capacitaires au droit de chaque franchissement (dimensionnement au cas par cas)		
	gestion des carrefours par feux réservée aux axes à fort trafic motorisé et/ou piétonnier. Priorisation via détection thermique.		
	mise en place de système d'appel ou de détection par caméra infrarouge ou de « feu orange piéton » (cf. projet COESTRA)		
	généralisation, autant que possible, du système de gestion dynamique des flux (priorisation piétons)		
Confort d'usage	éclairage homogène sur l'ensemble de l'itinéraire	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse. Installation de systèmes de détection de présence.	trame noire / SDAL
	implantation / adaptation d'espaces de pause / repos (assises, bancs,...) végétalisés / ombragés selon possibilités techniques, le contexte et les besoins identifiés	selon possibilités	étude trame urbaine messine / trame fraîcheur / coulées vertes piétonnes / jardins de poches
	implantation / adaptation de mobilier de rafraîchissement (fontaine, point eau potable, brumisateurs, ...) tous les 150/200 m	selon possibilités	
	implantation / adaptation d'au moins 1 WC public accessible PMR	signalisation distancielle si WC public accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
		utilisation de revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires / non éblouissantes)	
Qualité environnementale		création d'au moins une strate végétale (en général des arbres ou des grimpantes pour les rues étroites)	étude trame urbaine messine
		implantation de mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambarde de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		utilisation de revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées drainants, ...) tout en garantissant l'accessibilité PMR	
Identité et signalétique	identification visuelle simple / intuitive de l'aménagement	création d'un vocabulaire commun aux magistrales (mobilier, couleurs, matériaux, signalétique)	jalonnement touristique
	cohérence et continuité matériaux, revêtements, couleurs, mobilier, signalisation		
	signalétique directionnelle et temporelle des principaux lieux d'intérêts (verticale et/ou horizontale)		

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES AXES PIÉTONS STRUCTURANTS

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	espace public principalement dédié aux piétons (trottoir) hors plateau piétonnier et zones de rencontre / limitation de la cohabitation avec les cyclistes		
	continuité du cheminement	lisibilité et visibilité de l'aménagement, y compris aux intersections / changements de secteurs / aménagement de plateformes	
	co-visibilité des usagers aux intersections / franchissements	orthogonalité, suppression des obstacles 5m en amont, avancée de trottoir et rayon de coubure garantissant un triangle de visibilité, 30km/h maximum	
	utilisation de revêtements accessibles PMR et traitement à plat y compris aux franchissements / intersections		
	prise en compte des besoins des publics fragiles / vulnérables (enfants, seniors, déficients visuels,...)		
Capacité et priorisation	cheminement piéton confortable / désencombré / mobilier urbain optimisé		
		création d'espaces d'attente capacitaires au droit de chaque franchissement (dimensionnement au cas par cas)	
	gestion des carrefours par feux réservée aux axes à fort trafic motorisé et/ou piétonnier. Priorisation via détection thermique.		
		système d'appel ou de détection de piétons à chaque traversée par feu	
		mise en place de système d'appel ou de détection par caméra infra-rouge ou de « feu orange piéton » (cf. projet COESTRA)	
Confort d'usage	éclairage homogène sur l'ensemble de l'itinéraire	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse. Installation de systèmes de détection de présence.	trame noire / SDAL
	implantation / adaptation d'espaces de pause / repos (assises, bancs, ...) selon possibilités techniques, le contexte et les besoins identifiés	végétalisés / ombragés selon possibilités	étude trame urbaine messine / trame fraîcheur / coulées vertes piétonnes / jardins de poches
		implantation / adaptation de mobilier de rafraîchissement (fontaine, point eau potable, brumisateur, ...) selon possibilités	
	signalisation distancielle si WC public accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	implantation / adaptation d'au moins 1 WC public accessible PMR	
		utilisation de revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires / non éblouissantes)	
Qualité environnementale		création d'au moins une strate végétale (en général des arbres ou des grimpantes pour les rues étroites)	étude trame urbaine messine
		implantation de mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		utilisation de revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées, drainants, ...) tout en garantissant l'accessibilité PMR	
Identité et signalétique	identification visuelle simple / intuitive de l'aménagement	cohérence et continuité matériaux, revêtements, couleurs, mobilier, signalisation	
		signalétique directionnelle et temporelle des principaux lieux d'interêts (verticale et/ou horizontale)	jalonement touristique

Améliorer les traversées piétonnes complexes

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Poursuivre les actions en faveur de la sécurisation et de la priorisation des traversées piétonnes ;
- ◇ Faciliter la priorité aux piétons par l'installation de boutons poussoirs ou de détecteurs de flux et/ou la synchronisation des phases et du temps d'attente ;
- ◇ Garantir l'accessibilité aux usagers piétons ;
- ◇ Dissocier les traversées piétonnes et celles dédiées aux cyclistes ;
- ◇ Aménager des espaces d'attente confortables et capacitaires ;
- ◇ Réinterroger la gestion des flux sur certains axes secondaires.

ILLUSTRATIONS

Rue Joseph Hénrot à Metz



Aménager les portes du centre-ville et accès au plateau piétonnier

Principes d'aménagement et critères opérationnels développés dans le référentiel cadre urbain et paysager.

ILLUSTRATIONS

Accès à l'aire piétonne à Heidelberg (Allemagne)



RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE CYCLABILITÉ

SÉCURISATION ET RENFORCEMENT DES DÉPLACEMENTS À VÉLO

- ◆ Poursuite du déploiement d'un maillage d'aménagements cyclables intercommunaux
- ◆ Amélioration de la qualité des aménagements cyclables (continuité, attractivité, capacité, etc.)
- ◆ Lisibilité et visibilité des itinéraires cyclables
- ◆ Extension et diversification des stationnements vélos
- ◆ Développement d'un écosystème vélo (sas vélo, cédez-le-passage au feux, bornes de réparation, intermodalité, etc.)
- ◆ Encouragement de l'ensemble des pratiques cyclables et de tous les profils d'utilisateurs

COHABITATION ET PRIORISATION DES MODES ACTIFS

- ◆ Apaisement de la circulation (cf. partie circulation)
- ◆ Réduction de l'insécurité ressentie à vélo sur les espaces partagés
- ◆ Réduction des conflits piétons et cyclistes/EDP au sein du plateau piétonnier
- ◆ Accompagnement, sensibilisation et formation à l'ensemble des utilisateurs au partage de la route
- ◆ Amélioration des espaces de transitions entre les différents modes de déplacements (pôles multimodaux et intermodaux)

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

Conforter le réseau cyclable structurant : contournement cyclable centre-ville et itinéraires intercommunaux

Rendre les voies secondaires accessibles aux cyclistes

Accroître et structurer l'offre de stationnement vélo

Sécuriser les traversées cyclables complexes

Aménager les principaux accès au plateau piétonnier

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

Conforter le réseau cyclable structurant :

- contournement cyclable
 - existant
 - ... en cours / en projet
- itinéraires intercommunaux
 - existant
 - ... à créer/renforcer

- Aménager les principaux accès au plateau piétonnier

Accroître et structurer l'offre de stationnement vélo / EDPM :

- P à forte capacité
- ... à faible capacité

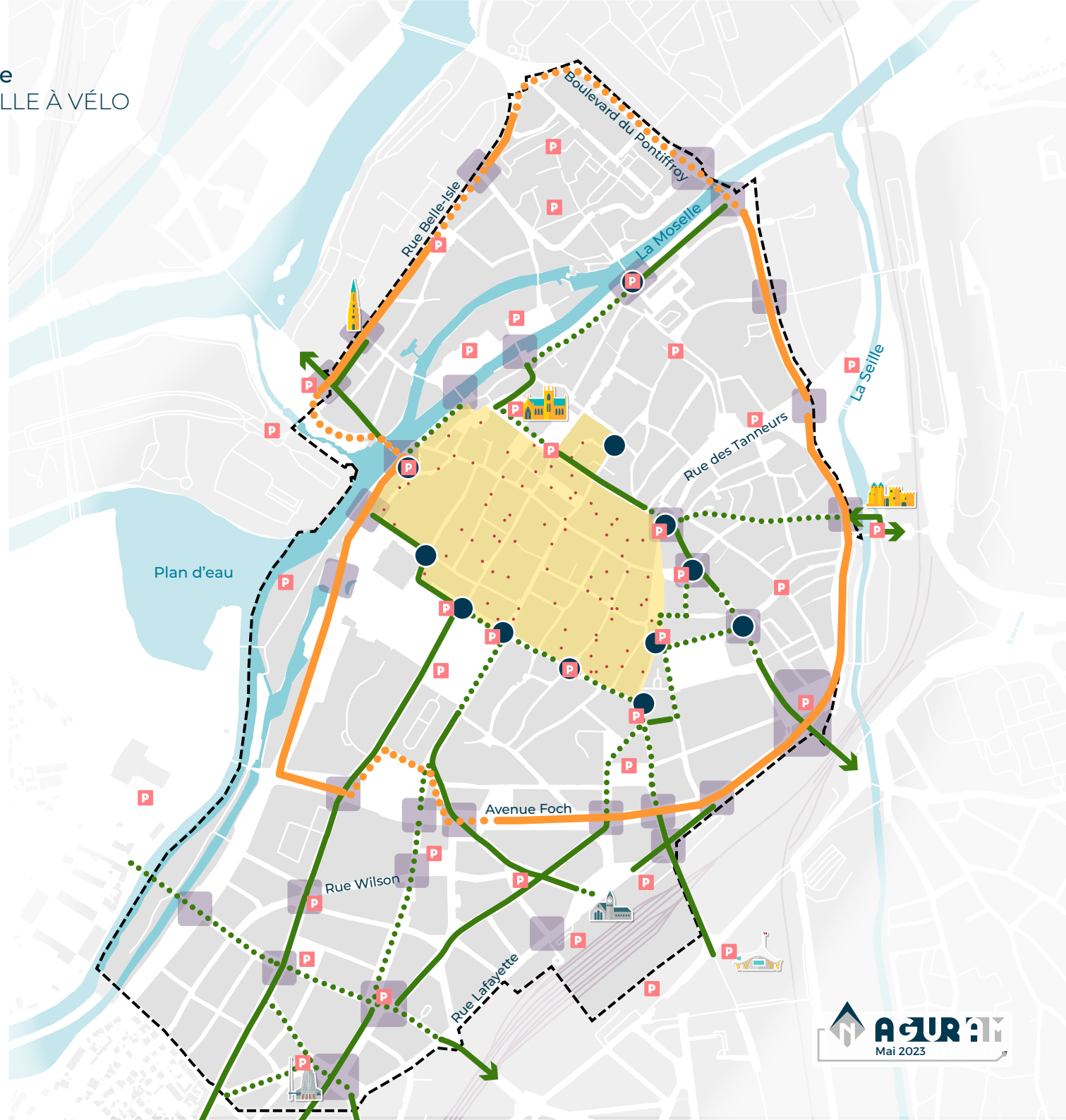
- Sécuriser les traversées cyclables complexes

- Aire piétonne

- Périmètre

0 250 500 m

Sources : AGURAM



Conforter le réseau cyclable structurant : contournement cyclable centre-ville et itinéraires intercommunaux

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Créer une offre d'aménagements proposant un « **haut niveau de services** » pour les différents types d'usagers et vélo : confortables, capacitaires, lisibles et sécurisés ;
- ◇ Relier de façon directe les quartiers, les centralités et les communes du noyau urbain par des axes cyclables structurants ;
- ◇ Créer un contournement rapide et efficace du centre-ville en articulation avec la ceinture des boulevards (avenues Foch / Jean XXIII / boulevards Maginot / Paixhans / Pontiffroy) ;
- ◇ Contribuer à limiter les flux de transit en hypercentre / plateau piétonnier ;
- ◇ S'appuyer sur les voies radiales structurantes pour les itinéraires cyclables intercommunaux centre-périphérie (ex : rue de Verdun / avenue Leclerc de Hauteclouque / avenue Robert Schuman) ;
- ◇ Jalonner les itinéraires par une identification visuelle et une signalétique directionnelle vers les principaux lieux d'intérêts.
- ◇ S'articuler avec le Schéma Directeur Cyclable Métropolitain (en cours de révision) ;
- ◇ Implanter consignes automatisées (cf. logistique).

Hors plateau piétonnier :

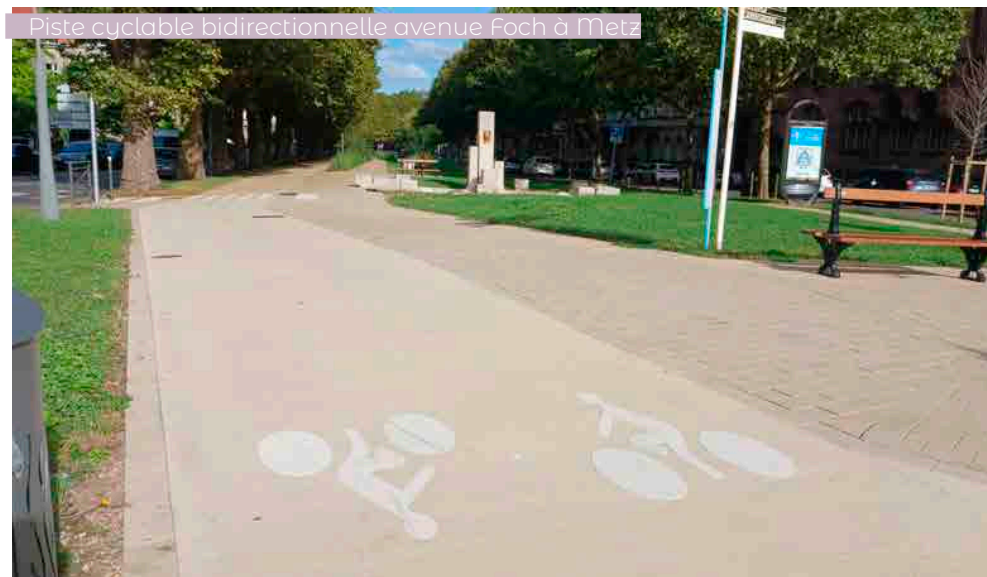
- ◇ Limiter le recours aux espaces partagés avec les piétons et les véhicules motorisés pour les sections à très faible trafic (moins de 4 000 uvp par jour) ;

ILLUSTRATIONS

Exemple d'aménagement cyclable à haut niveau de service : les Voies Lyonnaises



Piste cyclable bidirectionnelle avenue Foch à Metz



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

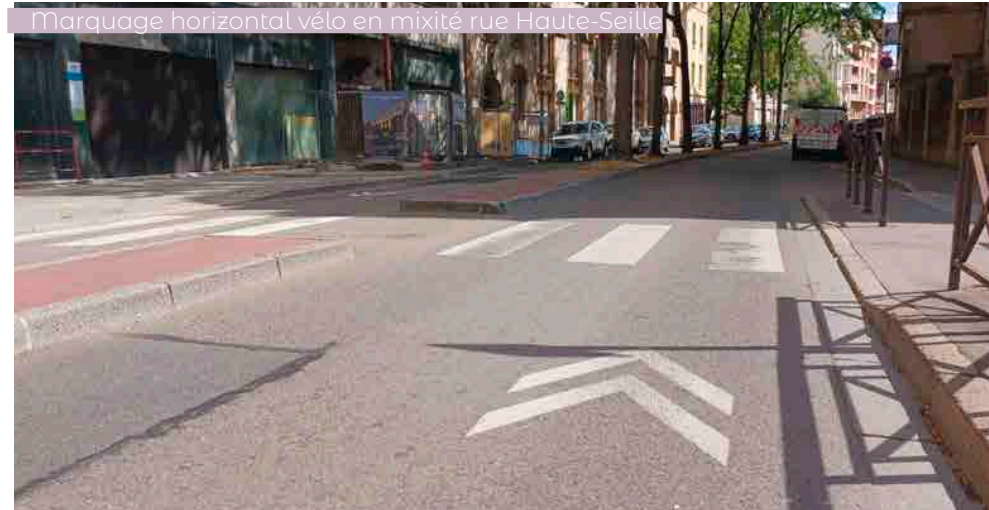
PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	espace public dédié ou favorable aux cyclistes : site propre ou mixité avec véhicules motorisés sur les sections à faible trafic (< 4 000 uvp/jour) et limitées à 30 km/h		
	co-visibilité des usagers aux intersections / franchissements	orthogonalité, suppression des obstacles 5m en amont, avancée de trottoir et rayon de coubure garantissant un triangle de visibilité, 30km/h maximum	
	aménagements permettant l'usage par tous les types de cycles (loisirs, vélotaff, cyclologistique) et d'EDPM		
	continuité, visibilité et lisibilité des aménagements y compris aux intersections / changements de secteurs	séparation physique, visuelle et contrastée avec piétons (bordure chanfreinée) et/ou véhicules motorisés (si site propre)	
	indication visuelle horizontale "vélo" dans les sections en mixité avec véhicules motorisés		
	revêtements confortables et fonctionnels . Béton balayé en secteur patrimonial / pavés lissés ou enrobé hors secteur patrimonial.		
Capacité et priorisation	cheminements désencombrés (barrières, potelets) permettant de rouler à deux de front / optimisation du mobilier urbain	3 m de largeur minimum	
	aménagements permettant de rouler à 20 km/h	rayons de coubure, régime de priorité aux intersections, panneaux de signalisation, marquage au sol, feux et M12	
	gestion des carrefours par feux réservée aux axes à fort trafic motorisé et/ou cyclable	définition d'un seuil uvp/vélo ?	
	création d'espaces d'attente capacitaires au droit de chaque franchissement y compris SAS (dimensionnement au cas par cas)		
	système d'appels ou de détection de vélo à chaque traversée par feux (ceinture cyclable) / Cédez le passage (M12)	système d'appels ou de détection de vélo à chaque traversée par feux (itinéraires intercommunaux)	
	rééquilibrage du temps de traversée (phase vert) et du temps d'attente des vélos aux intersections	minimum 20% du cycle / feu vert récompense 30 secondes d'attente maximum	
Confort d'usage	éclairage homogène sur l'ensemble de l'itinéraire		
		aménagement de zones végétalisées / ombragées	Etude trame urbaine messine
		utilisation de revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires / non éblouissantes)	
	implantation de bornes services / points relais techniques (pompes / outils) sur espaces stratégiques (ex : proximité Pôles Générateurs de Flux)		
Qualité environnementale		utilisation de revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées drainants, ...) tout en garantissant l'accessibilité PMR	Etude trame urbaine messine
		implantation de mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse + système de détection de présence	trame noire
		création d'au moins une strate végétale (en général des arbres ou des grimpantes pour les rues étroites)	Etude trame urbaine messine
Identité et signalétique	identification visuelle simple / intuitive des aménagements		
	cohérence et continuité matériaux, revêtements, couleurs, mobilier, signalisation		
	signalétique directionnelle et distancielle des principaux lieux d'intérêt (verticale et/ou horizontale)		

Rendre les voies secondaires accessibles aux cyclistes

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Généraliser la pratique du vélo à l'ensemble des rues par le développement d'aménagements de type double-sens cyclables / Vélorue / chaudiou / bandes cyclables, complémentaires aux zones apaisées ;
- ◇ Favoriser l'essor de la mixité des modes sur les voies secondaires en réduisant à moins de 4 000 uvp par jour le trafic dans les deux sens de circulation et en apaisant les vitesses à 30 km/h maximum ;
- ◇ Prévoir une signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale identifiant la présence des cyclistes (cohabitation avec véhicules motorisés) ;
- ◇ Garantir la continuité des aménagements et la sécurité des usagers à chaque intersection ;
- ◇ Utiliser des revêtements accessibles et sécuritaires pour les différents types d'usagers. Éviter les pavés hauts, bombés, glissants par temps humide.

ILLUSTRATIONS



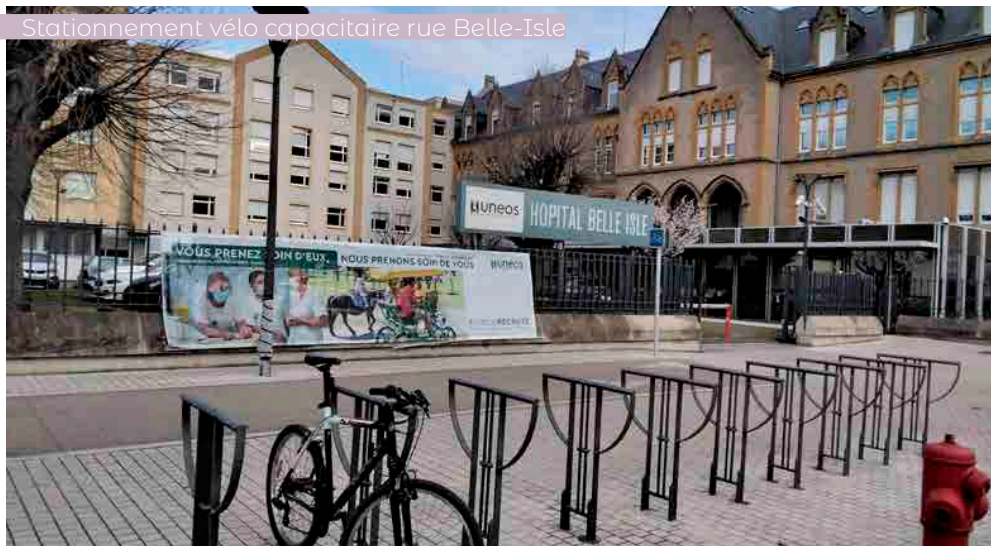
Accroître et structurer l'offre de stationnement vélo/EDPM

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Proposer une offre de stationnement vélo en cohérence avec les besoins, à proximité des Pôles Générateurs de Flux, en articulation avec les PEM et la structuration urbaine (portes et accès plateau piétonnier) ;
- ◇ Organiser une offre capacitaire autour de l'hypercentre en s'appuyant sur les principaux accès au plateau piétonnier ;
- ◇ Inciter les cyclistes à stationner leur vélo en bordure du plateau piétonnier et ainsi limiter les traversées du plateau piétonnier ;
- ◇ Inclure une part de stationnement destinés aux EDPM dans l'offre globale afin de répondre aux besoins des usages alternatifs (ex : « Trottibox » / râteliers trottinettes) ;
- ◇ Implanter des abris vélo couverts et sécurisés pour les résidents dans les secteurs à forte densité de logements collectifs sans stationnement.

ILLUSTRATIONS

Stationnement vélo capacitaire rue Belle-Isle



Saturation du stationnement vélo en soirée place des Charrons



Exemple de « Trottibox » place Maginot à Nancy (secteur sauvegardé)



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS
Poche de stationnement de petite capacité	inférieure ou égale à 5 arceaux (10 places)	hypercentre plateau piétonnier diffus
Poche de stationnement de forte capacité	10 arceaux minimum (20 places) intégration de 10 % à 20 % de stationnement dédiés aux EDPM	abords et principaux accès au plateau piétonnier portes du centre-ville pôles intermodaux et pôles générateurs de flux : gare, PEM, pôles commerciaux, équipements publics, etc.

Sécuriser les traversées cyclables complexes

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Poursuivre les actions en faveur de la sécurisation et de la priorisation des traversées cyclistes ;
- ◇ Garantir des aménagements adaptés aux besoins des différents types d'utilisateurs cyclistes ;
- ◇ Faciliter la priorité aux piétons par l'installation de boutons poussoirs ou de détecteurs de flux et/ou la synchronisation des phases et du temps d'attente ;
- ◇ Dissocier les traversées cyclistes et celles dédiées aux piétons ;
- ◇ Aménager des espaces d'attente confortables et capacitaires.

Aménager les principaux accès au plateau piétonnier

Principes d'aménagement et critères opérationnels développés dans le référentiel cadre urbain et paysager.

RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE AU RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

- ◆ Poursuite de la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite aux arrêts voyageurs et sur toute la chaîne du déplacement de l'utilisateur
- ◆ Extension du périmètre d'influence et de chalandise à pied aux arrêts voyageurs
- ◆ Amélioration du confort et des informations aux arrêts voyageurs
- ◆ Sécurisation de la cohabitation entre le matériel roulant et les piétons, au droit des arrêts et traversées
- ◆ Renforcement du jalonnement piétonnier entre les principaux pôles d'échanges (gare, Roi George) et l'hypercentre messin

VITESSE COMMERCIALE ET CONFORT DE PARCOURS

- ◆ Renforcement de l'usage des transports collectifs dans l'accès à l'hypercentre
- ◆ Garantir la vitesse commerciale (régularité, exclusivité bus et TCSP)
- ◆ Traitement des conflits d'usage (stationnement VP, véhicules de livraison de marchandises, vélos, etc.)
- ◆ Renforcement/développement des liaisons transversales inter-quartiers/ inter-communes afin de soulager les sections centrales d'une partie du trafic

DÉVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITÉ

- ◆ Accessibilité et diffusion piétonne
- ◆ Développement de pôles multimodaux, avec un « bouquet mobilité » (offre de stationnement, emplacements covoiturage, autopartage, bornes de recharges, offre de transports collectifs, arrêts aménagés, itinéraires piétons et vélos, sécurité, confort, signalétique, etc.)
- ◆ Favoriser le rabattement sur les PEM et parkings de rabattement du réseau le Met' (signalétique, information, etc...)
- ◆ Alliance des transports collectifs et de la marche/vélo afin de mixer les expériences : multiplication des choix d'itinéraires, proposition d'environnements inédits sur le parcours emprunté

APAISER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

Apaiser les voies d'accès au plateau piétonnier

Compléter la desserte marguerite

Généraliser et homogénéiser les zones apaisées

Réinvestir certains espaces

Améliorer l'insertion et la priorisation du réseau le Met'

Favoriser une nouvelle organisation de la logistique urbaine

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

... Apaiser les voies d'accès au plateau piétonnier

Compléter la desserte « marguerite »

— existante
- - - à étudier

→ P parkings en ouvrage

■ Généraliser/homogénéiser les zones apaisées

P Réinvestir certains espaces de stationnement

— Accompagner l'insertion du Mettis C (projet)

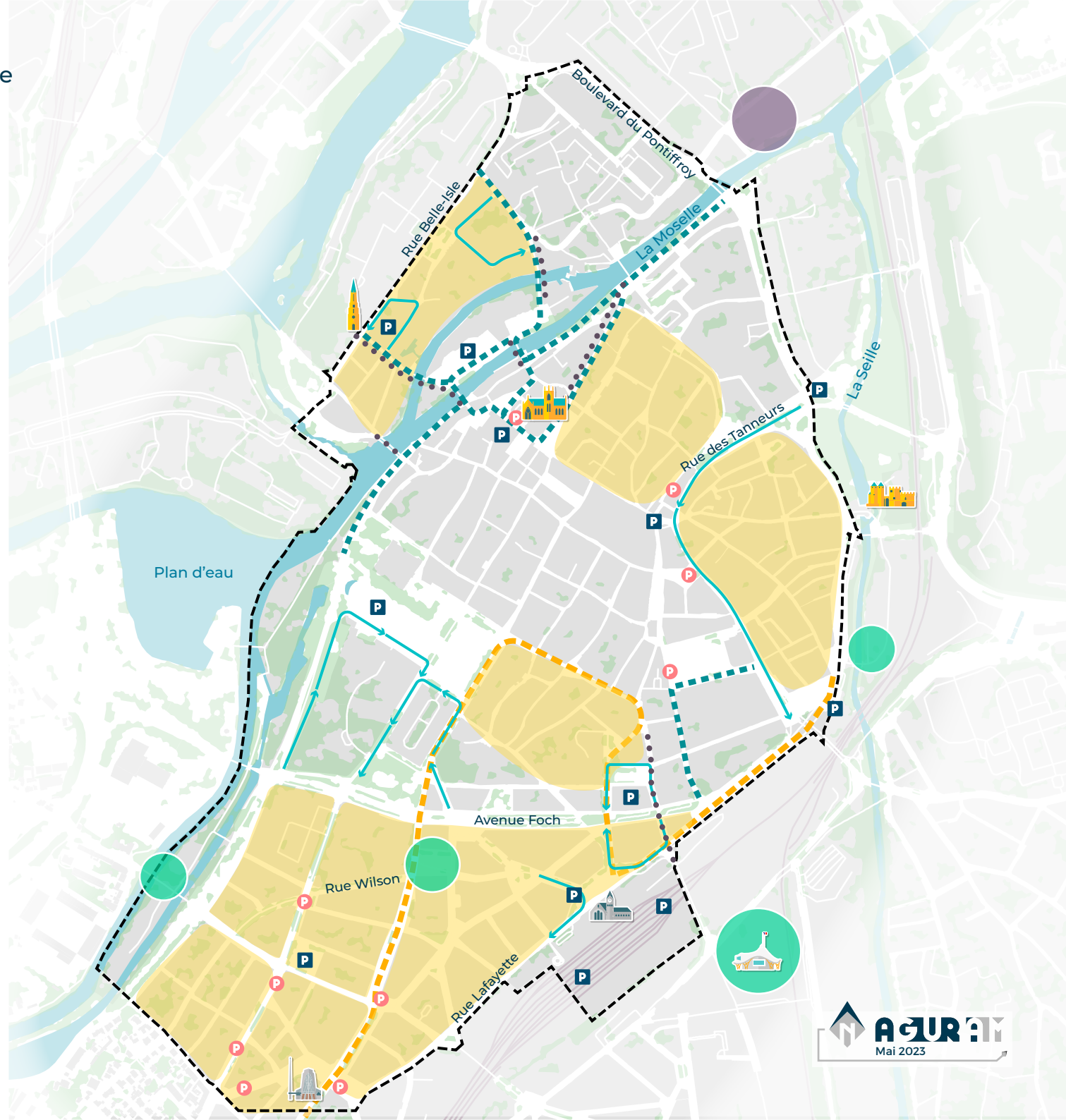
Favoriser une nouvelle organisation de la logistique urbaine

● ELU « cyclologistique » existant
● ELU « cyclologistique » à étudier

○ Périmètre

0 250 500 m

Sources : AGURAM



Apaiser les voies d'accès au plateau piétonnier

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ **Privilégier les échanges locaux** (transit reporté sur la rocade des boulevards) ;
- ◇ **Réduire la vitesse des véhicules motorisés** (classement en zone 30 ou zone de rencontre selon la pertinence) ;
- ◇ **Affirmer les usages alternatifs** à la VP / **rééquilibrer l'espace public** en faveur des modes actifs (articulation avec marginales piétonnes et itinéraires vélos) ;
- ◇ **Rendre les aménagements** lisibles aux endroits stratégiques (sécurisation des traversées piétonnes, plateaux surélevés, jalonnement, articulation avec accès au plateau piétonnier) ;
- ◇ **Diversifier les usages** (végétalisation / lieu de pause, stationnement vélo, espaces livraison, activités commerciales / terrasses, ...) ;
- ◇ **Améliorer la qualité environnementale et paysagère** des voies (mobiliers urbains favorables à la biodiversité sur poteaux et rambardes, végétalisation des pieds de façade)
- ◇ Considérer ces espaces comme des **lieux potentiels d'expérimentation** de nouveaux usages en concertation avec les riverains / usagers.

Exemples de voies concernées :

rue du Pont Saint-Marcel / rue du Pont des Roches / Rue Paul Tornow / rue des Jardins / rue des Augustins / rue Saint-Henry

Compléter la desserte marguerite

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Desservir des espaces de stationnement capacitaires en ouvrage ou en surface
- ◇ **Assurer la desserte locale** uniquement (transit reporté sur la rocade des boulevards) ;
- ◇ **Réduire la vitesse des véhicules motorisés** (classement en zone 30 ou zone de rencontre selon la pertinence) ;
- ◇ **Diversifier les usages** (végétalisation / lieu de pause, stationnement vélo, espaces livraison, activités commerciales / terrasses, ...) en réorganisant / limitant le stationnement VP (cf. illustration bande-multifonctionnelle) ;
- ◇ **Prévoir une identité visuelle et un jalonnement spécifique** des boucles.

Exemple d'aménagement de la bande-multifonctionnelle rue des Bénédictins



Réinvestir certains espaces de stationnement

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Analyser les besoins réels en stationnement dans le périmètre environnant ;
- ◇ Rééquilibrer le partage de l'espace public entre les différents usages ;
- ◇ Articuler l'évolution des espaces avec les actions connexes (magistrales piétonnes, jardins de poche, offre de stationnement vélo, accès au plateau piétonnier, portes sur centre-ville) ;
- ◇ Créer des opportunités pour diversifier les usages (végétalisation / lieu de pause, stationnement vélo, espaces livraison, activités commerciales / terrasses, ...) ;
- ◇ Améliorer la qualité environnementale et paysagère des voies (mobiliers urbains favorables à la biodiversité sur poteaux et rambardes, végétalisation des pieds de façade, réouverture d'une perspective structurante) ;
- ◇ Considérer ces espaces comme des lieux potentiels d'expérimentation de nouveaux usages en concertation avec les riverains / usagers

Les transformations possibles des espaces de stationnement



* promenade...



* végétalisation, lieu de pause...



* parc à vélos, terrasses...



© Source : AUAT

Généraliser et homogénéiser les zones apaisées

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Poursuivre la politique d'apaisement menée sur le centre-ville ;
- ◇ Rechercher la **cohérence** entre qualité patrimoniale, vocation résidentielle et faible trafic : anciens faubourgs, colline Sainte-Croix, quartiers Impérial et Sainte-Thérèse ;
- ◇ Déployer le traitement type « cour urbaine » (aménagement à plat bord-à-bord) dans les cœurs de quartier. (cf. orientations et principes « Améliorer la qualité villageoise des faubourgs »).

ILLUSTRATIONS

Exemple de traitement en « cours urbaine végétalisée »

Rue Mabilly



Centre historique de Toul



Potentiel de réaménagement en « cours urbaine » à Metz

Rue Saint-Vincent



Rue du Wad Bouton



Accompagner l'insertion urbaine et paysagère du METTIS C

OBJECTIFS ET PRINCIPES

La mise en service d'une troisième ligne de Bus à Haut Niveau de Services est attendue pour 2026-2027.

L'insertion de ce mode de transport collectif présente de nombreux enjeux d'un point de vue urbain et paysager.

Le Plan Guide s'articule avec les solutions techniques retenues pour les aménagements des espaces publics. (Cf. permis d'aménager déposé aux services de l'UDAP de la Moselle en juillet 2024).

Favoriser une nouvelle organisation de la logistique urbaine

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ S'inscrire dans un mode de **gestion durable du « dernier kilomètre »** (cf. programme InTerLUD) ;
- ◇ **Étudier l'implantation d'Espaces de Logistique Urbaine (ELU)** « cyclologique » en complément de l'espace existant à Bliiida ;
- ◇ **Favoriser le transfert de charges** à proximité du plateau piétonnier (points de départ des tournées de livraison) ;
- ◇ **Réduire les flux motorisés sur le plateau piétonnier.**

La station Roi George sera réaménagée dans le cadre du projet METTIS C



Livraison de colis en vélo-cargo



RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTE

- ◆ Préservation des espaces de nature et espaces verts existants
- ◆ Respect des plantations par un entretien adapté (gestion différenciée) et des précautions lors de travaux à proximité

RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

- ◆ Diversification des espèces végétales avec une palette d'espèces adaptées aux conditions d'implantation (contraintes urbaines et conditions climatiques) et favorables à la faune « urbaine »
- ◆ Diversification des strates (herbacée, arbustive, arborescente)
- ◆ Amélioration des conditions d'implantation (fosse suffisante, substrat...) pour assurer la pérennité des végétaux

PRISE EN COMPTE DE LA TRAME NOIRE

- ◆ Adaptation de l'éclairage pour « éclairer juste » (baisse de la température de couleur, abaissement du niveau d'éclairement, extinction, détection, ...)
- ◆ Utilisation de matériaux reflétant peu la lumière artificielle la nuit dans les secteurs présentant un enjeu fort en termes de biodiversité (privilégier un albédo élevé dans les espaces les plus exposés aux îlots de chaleur – Cf. paragraphe « confort thermique »)
- ◆ Préserver et renforcer les corridors existants (corridors boisés le long des cours d'eau par exemple)
- ◆ Être vigilant au positionnement réciproque des candélabres et des arbres

** en lien avec la démarche de renforcement de la trame verte urbaine messine portée par la ville en collaboration avec l'AGURAM*

RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE CADRE DE VIE

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- ◆ Plantation d'essences améliorant la qualité de l'air (captage de particules et de polluants gazeux) en évitant des espèces allergènes
- ◆ Prise en compte de la circulation de l'air pour favoriser la dispersion des polluants atmosphériques dans les zones les plus exposées
- ◆ Cf. partie mobilité (encouragement des modes actifs, limitation du trafic automobile, gestion du dernier kilomètre, etc.)

AMÉLIORATION DU CONFORT THERMIQUE

- ◆ Plantation d'espèces apportant de l'ombre et présentant une forte capacité d'évapotranspiration
- ◆ Création d'ombrage via divers aménagements (pergolas végétales, toile d'ombrage, etc.)
- ◆ Développement de coulées vertes piétonnes
- ◆ Choix de revêtements à albédo élevé dans les espaces les plus exposés aux îlots de chaleur (éviter les couleurs trop réfléchissantes dans les espaces de nature pour éviter les nuisances pour les espèces nocturnes)
- ◆ Valorisation et développement de la trame fraîcheur (ombrage, place de l'eau, accès, aménagements pour la population, etc.)
- ◆ Prise en compte de la circulation de l'air pour favoriser le renouvellement de l'air dans les zones les plus exposées

AMÉLIORATION DE LA GESTION DE L'EAU ET VALORISATION DE SA PRÉSENCE

- ◆ Limitation de l'imperméabilisation des sols
- ◆ Développement de la gestion intégrée des eaux pluviales en privilégiant l'infiltration et les aménagements végétalisés
- ◆ Développement des projets de déconnexion des eaux pluviales du réseau
- ◆ Utilisation de revêtements perméables
- ◆ Mise en valeur des accès et points de vue sur les cours d'eau du centre-ville (Moselle et Seille)
- ◆ Valorisation du patrimoine physique et immatériel lié à l'eau (fontaines, ancien lit de la Seille, wads, etc.)

RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE ET DE SANTÉ

AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ET DE L'INCLUSIVITÉ

- ◆ Prise en compte de tous les types d'usagers dans les aménagements (dimension intergénérationnelle, mixité/genre, handicap physique et mental)
- ◆ Diversification et répartition équilibrée de l'offre d'équipements et de services à vocation sportive, loisir, ludique et sanitaire (agrès, design actif, aires de jeux, sanitaires publics, trame fraîcheur, etc.)
- ◆ Renforcement / développement des espaces de sociabilité et des lieux de ressourcement
- ◆ Mobilisation de l'art urbain comme vecteur de lien social et de valorisation de l'espace public (œuvres, manifestations/événements)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

Des espaces-relais à portée de main : les jardins de poche

Des espaces de nature intermédiaires : les jardins de ville

Une offre d'espaces structurants : les parcs urbains

Un réseau de coulées vertes

Accompagner les actions de végétalisation citoyennes (pieds de façade, jardinage, etc.)

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT :

LES JARDINS DE POCHE

Existants/à revaloriser

1. Place d'Arros	10. Rue du Père Potot
2. Place Jeanne d'Arc	11. Place Saint-Nicolas
3. Rue Taison/Four au Cloître	12. Rue Neufbourg/Augustins
4. Place Armand Knecht	13. Place Sainte Glossinde
5. Parvis Église Saint-Eucaire	14. Croisement rempart Saint-Thiébauld/Schuman
6. Porte des Allemands	15. Porte Serpenoise
7. Place Saint-Simplice	16. Rue Pasteur/Rue du Sablon
8. Place de la Laïcité	
9. Place Saint-Martin	

À renforcer

1. Synagogue	10. Rue Haute Seille Charrons
2. Rue de l'Arsenal	11. Place Jean Cocteau
3. Rue d'Alger	12. Rue Wilson/Tassigny
4. Rue Paul Tornow/Félix Maréchal	13. Placette Rue Henry Maret
5. Place Nelson Mandela	14. Croisement Pasteur/Rue Henry Maret
6. Place de la Comédie/Pont Saint-Marcel	15. Parvis de la Gare
7. Place des Roches	16. Passage Sablon/Clovis
8. Place Sainte-Croix	17. Parc Jean-Pierre Jean
9. Square Rue de Turmel	

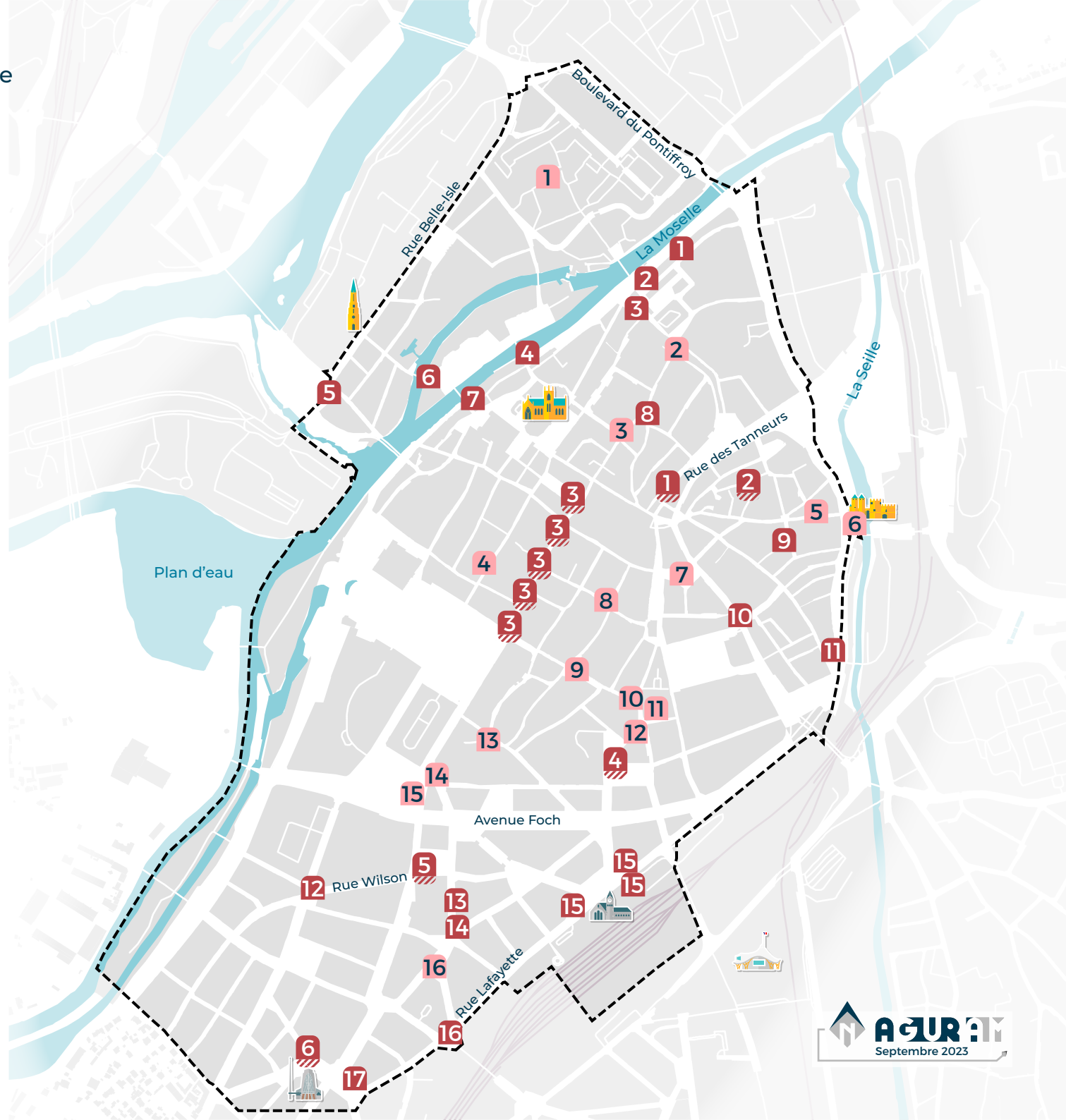
À créer/à réaménager

1. Rue des Murs/Saulnerie	4. Rue Neufbourg
2. Rue des Minimes/Petit Champé	5. Place du Roi George
3. Serpentine	6. Parvis Église Sainte-Thérèse

 **Périmètre**

0 250 500 m

Sources : AGURAM



Des espaces-relais à portée de main : les jardins de poche

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Mailler le centre-ville d'une quarantaine de placettes végétalisées comprenant, à minima, une assise et, le plus souvent arborée ;
- ◇ Proposer à **tous les usagers**, notamment les plus fragiles, des espaces-relais ombragés propices au repos ;
- ◇ Valoriser / conforter les espaces existants ou saisir les opportunités présentes sur l'espace public pour créer de nouveaux espaces-relais ;
- ◇ Compléter l'offre d'équipements par un point d'eau potable selon l'opportunité et la faisabilité ;
- ◇ Être vigilant à la **cohérence du mobilier avec le contexte / l'ambiance** de l'ensemble urbain dans lequel le jardin de poche est implanté.

ILLUSTRATIONS

Place Sainte-Croix, jardin de poche à valoriser



Place de la Comédie / Pont Saint-Marcel, jardin de poche à renforcer



Parvis de l'église Sainte-Thérèse, jardin de poche à réaménager



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE « JARDINS DE POCHE »

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Qualité environnementale	Au moins une strate végétale (le plus souvent arborée)	désimperméabilisation et végétalisation selon contexte mobiliier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple) plantation type «arbres de pluie»	trame verte urbaine messine
Sécurité et accessibilité	cheminement / éclairage > à adapter en fonction de l'espace concerné (magistrale piétonne, accès plateau piétonnier...)	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie (Abaissement de l'intensité, extinction, baisse de la température)	SDAL / Trame noire
Confort d'usage (équipements et services)	assises (bancs, fauteuils...) poubelles (modèle et taille à adapter au contexte)	mobiliier de rafraîchissement (point d'eau potable / brumisateur / fontaine) pour compléter l'offre sur le centre ville signalisation distancielle si WC accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	magistrales et axes piétons structurants / Traitement des portes centre-ville et accès au plateau piétonnier
Signalétique/ identité	cohérence d'ensemble du mobiliier urbain avec le contexte patrimonial (ensemble urbain)		traitement des portes centre-ville et des accès au plateau piétonnier

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT :

LES JARDINS DE VILLE

Existants/à revaloriser

1. Jardin des Thermes
2. Jardin d'Amour
3. Square Antoine
4. Square Simone Veil

À renforcer

1. Jardin Bernard-Marie Koltès
2. Place Mazelle
3. Square Sœur Hélène
4. Square Camoufle
5. Square du Général Mangin
6. Parvis Centre Pompidou Metz

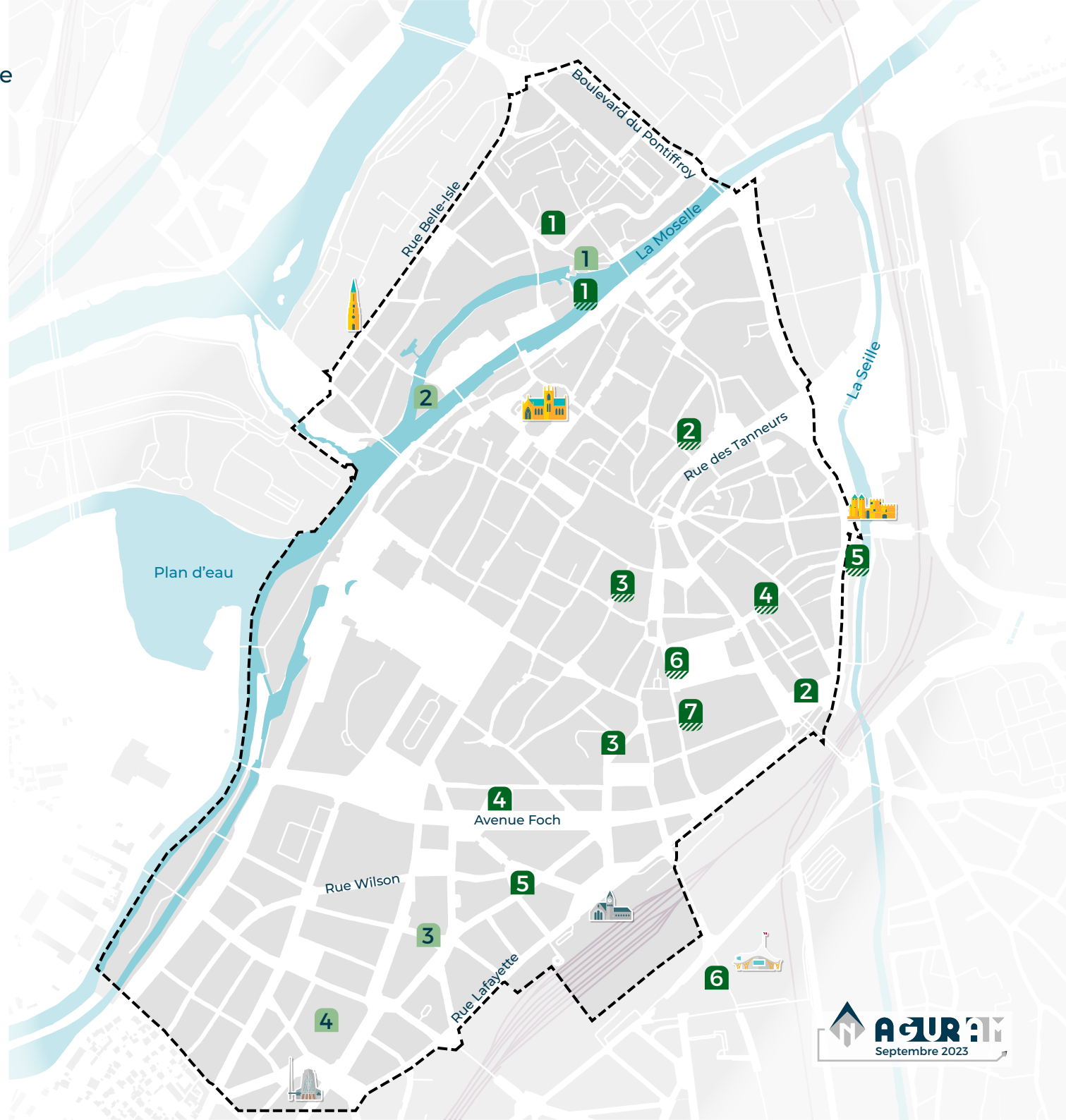
À créer/à réaménager

1. Jardin Fabert
2. Récollets
3. Rue de la Chèvre/Place C. Jacquat
4. Place des Charrons
5. Boulodrome
6. Place Coislin
7. Jardin de l'ancien Hôpital Sainte-Blandine

📏 Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



Des espaces de nature intermédiaires : les jardins de ville

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

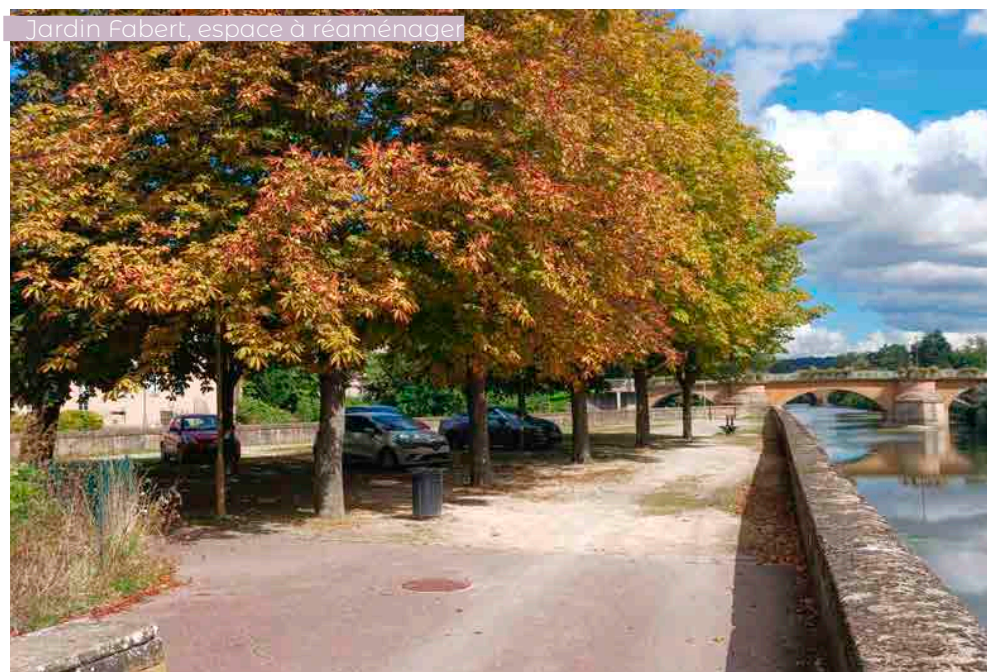
- ◇ Mailler le centre-ville d'une quinzaine d'espaces (square, jardins, places) où le taux de végétation estimé est supérieur à 50 % et comprenant au moins deux strates végétales (herbacées et arborescentes le plus souvent) ;
- ◇ Prévoir des cheminements et des équipements de repos (bancs, fauteuils, ...) ainsi qu'un éclairage adapté sur l'ensemble de l'espace ;
- ◇ Intervenir selon les différentes situations et configurations : valorisation de l'existant, confortation des aménagements, réaménagement / création de nouveaux espaces ;
- ◇ Compléter l'offre d'équipements et services par des aménagements ludiques et/ou des points d'eau potable selon l'opportunité et la faisabilité ;
- ◇ Être vigilant à la cohérence du mobilier avec le contexte / l'ambiance de l'ensemble urbain dans lequel le jardin de ville est implanté ou prévoir un mobilier dédié aux espaces verts, en fonction du contexte.

ILLUSTRATIONS

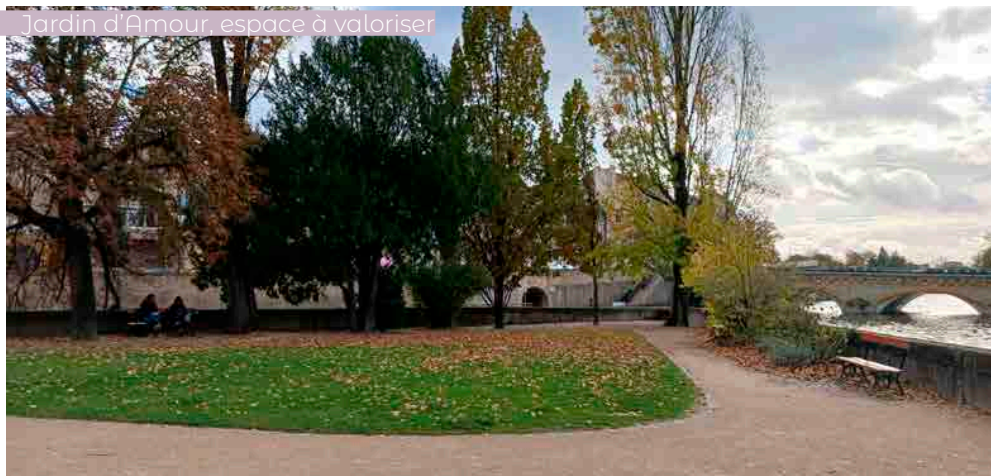
Square Général Mangin, jardin de ville à renforcer



Jardin Fabert, espace à réaménager



Jardin d'Amour, espace à valoriser



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE « JARDINS DE VILLE »

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	cheminements piétons dédiés, confortables et accessibles PMR selon contexte (largeur minimum / revêtements ?)	revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires)	SDAL/Trame noire
	éclairage adapté sur l'ensemble de l'espace (espace traversé la nuit ou au contraire fermé?)	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie (Abaissement de l'intensité, extinction, baisse de la température)	
Confort d'usage (équipements et services)	plusieurs assises (bancs, fauteuils...)	espaces conviviaux si pertinent (tables repas...)	magistrales et axes piétons structurants
		mobiliers de rafraîchissement (point d'eau potable / brumisateurs / jeu d'eau), reconfiguration fontaine ou mobilier de rafraîchissement si déjà présent	
		signalisation distancielle si WC accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
	poubelles (modèle, taille et quantité à adapter au contexte)	équipement ludique ou sportif si pertinent : jeu pour enfants, design actif, agrès sportifs (accessibles PMR et inclusifs ?)	Préservation de la quiétude des lieux pour certains sites ou enjeu patrimonial (Jardin d'Amour), éviter les jeux en cas de trafic important à proximité
Qualité environnementale	Au moins deux strates végétales (parmi herbacée, arbustive et arborescente)	mobiliers urbains favorables à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	Trame verte urbaine messine
	Densité de végétation estimée > 50 %		
	revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavés drainants, stabilisé renforcé...) ou revêtement imperméable (enrobé / béton désactivé, grenailé) avec infiltration sur site (critères de base)		
Identité et signalétique	cohérence d'ensemble du mobilier urbain avec le contexte patrimonial (mobilier «espaces verts» ou mobilier de l'ensemble urbain?)	valorisation des accès et de l'identité si pertinent (panneau, seuil...)	
		signalisation distancielle dans un périmètre restreint (rues adjacentes) si pertinent.	
		œuvres d'art / fontaines ornementales	

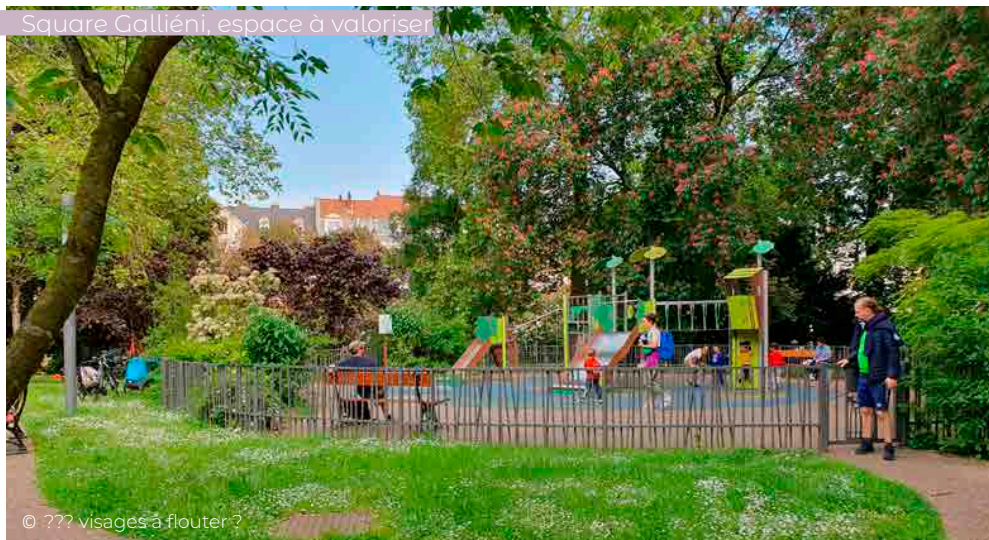
Une offre d'espaces structurants : les parcs urbains

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Mailler le centre-ville d'une dizaine d'espaces structurants où le taux de végétation estimé est supérieur à 75% et comprenant trois strates végétales (herbacées, arbustives et arborescentes) ;
- ◇ Prévoir des cheminements confortables et accessibles PMR ainsi qu'un éclairage adapté sur l'ensemble de l'espace ;
- ◇ Proposer une offre d'équipements et de services propices au séjour des usagers : bancs, fauteuils, WC accessibles PMR, mobilier de rafraîchissement, équipements ludiques et/ou sportifs, stationnement vélo capacitaire ;
- ◇ Intervenir selon les différentes situations et configurations : valorisation de l'existant, confortation des aménagements, réaménagement / création de nouveaux espaces.

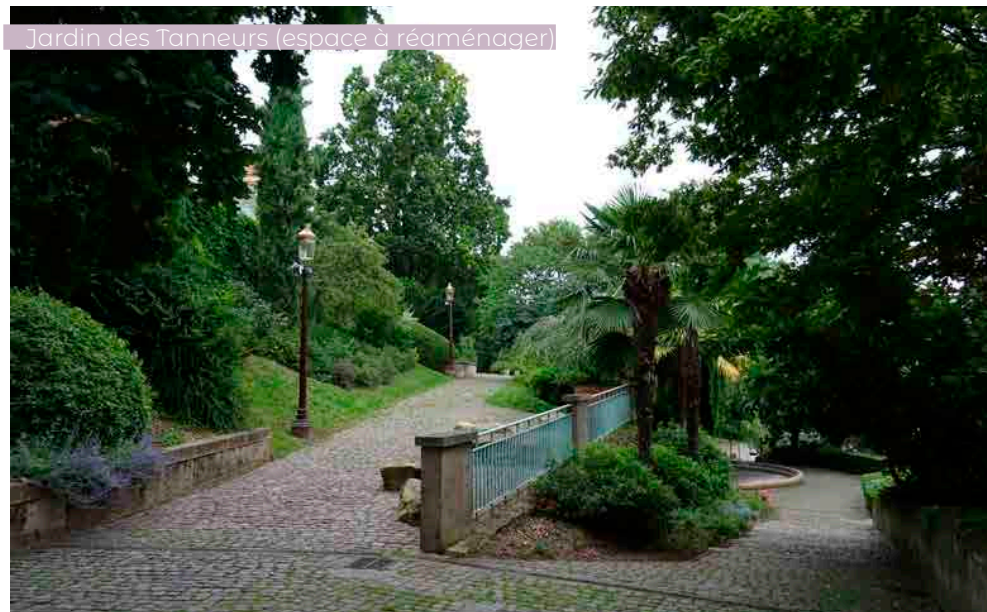
ILLUSTRATIONS

Square Gallieni, espace à valoriser

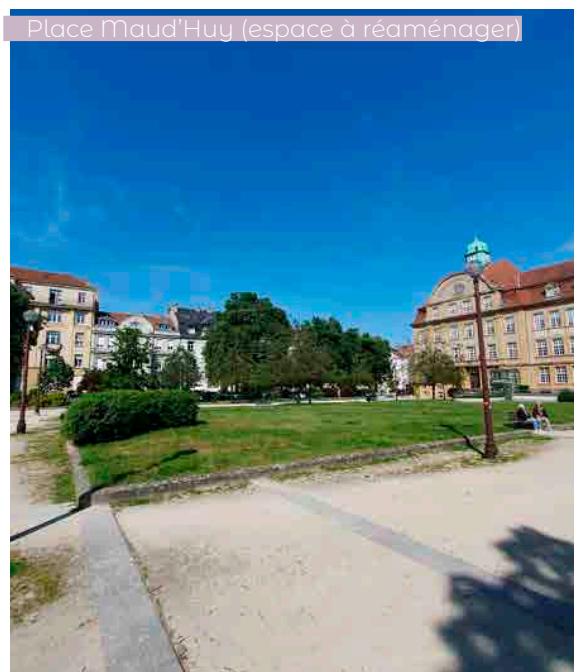


© ??? visages à flouter ?

Jardin des Tanneurs (espace à réaménager)



Place Maud'Huy (espace à réaménager)



LES PARCS URBAINS À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAINS

Les parcs urbains à rayonnement métropolitain sont de grands espaces verts structurants à l'échelle de la ville et de l'Eurométropole. Ils concentrent des équipements, des aménagements nombreux et diversifiés et accueillent des événements. Il s'agit du Plan d'eau et ses abords, du Jardin Botanique et des Jardins Jean-Marie Pelt (Parc de la Seille), tous trois situés en dehors du périmètre du Plan Guide des Espaces Publics.

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT :

LES PARCS URBAINS ET À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

Existants/à revaloriser

1. Square Rue de la Caserne
2. Jardin des Régates
3. Esplanade
Jardin Boufflers et alentours
4. Square Gallieni
5. Jardins du Grand Séminaire

À renforcer

1. Place Valladier
2. Jardin des Tanneurs
3. Square Giraud

À créer/à réaménager

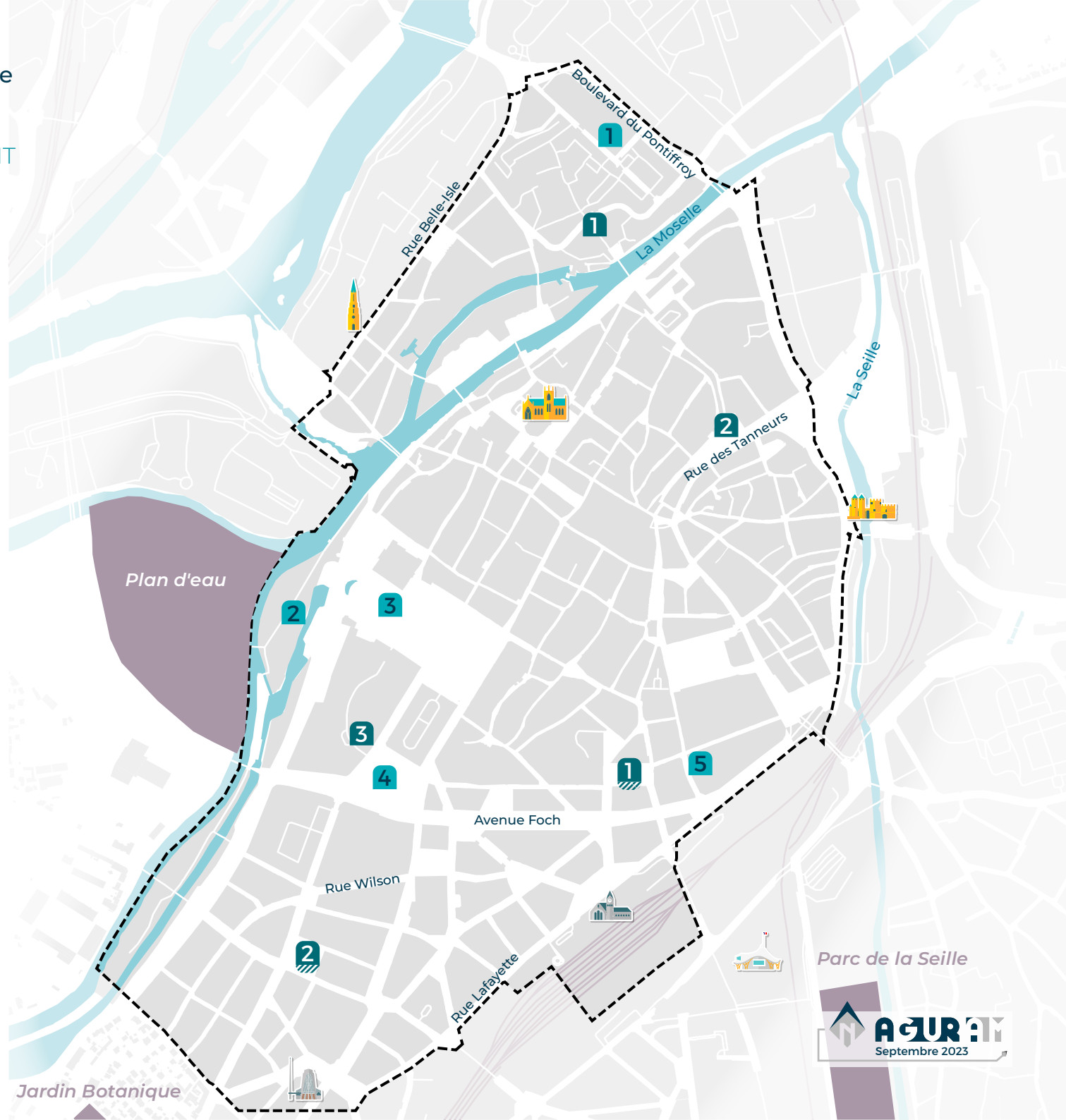
1. Place Saint-Thiébault
2. Parc Maud'huy

 parcs à rayonnement métropolitain

 Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE « PARCS URBAINS »

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	Cheminements piétons dédiés, confortables et accessibles PMR (largeur minimum / revêtements ?)	revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires)	SDAL / Trame noire
	éclairage homogène sur l'ensemble de l'espace	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie. Installation de systèmes de détection de présence.	
Confort d'usage (équipements et services)	plusieurs assises (bancs, fauteuils...)	espaces conviviaux si pertinent (tables repas...)	magistrales et axes piétons structurants
	mobiliers de rafraîchissement (point d'eau potable / brumisateurs / jeu d'eau)	plusieurs points d'eau potable si possible et pertinent / reconfiguration fontaine ou mobilier de rafraîchissement si déjà présent	
	poubelles (modèle, taille et quantité à adapter au contexte)	signalisation distancielle si WC accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
	équipement ludique ou sportif : jeux pour enfants, design actif, agrès sportifs (accessibles PMR et inclusifs ?)	WC accessible PMR sur site ou à proximité	
	stationnement vélo capacitaire (10 arceaux minimum)	> 10 arceaux selon contexte / fréquentation / pertinence	
Qualité environnementale	Trois strates végétales : herbacée, arbustive et arborescente		Etude trame urbaine messine
	Densité de végétation estimée > 75%	mobiliers urbains favorables à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
	revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées drainants, stabilisé renforcé...) ou revêtement imperméable (enrobé / béton désactivé, grenailé) avec infiltration sur site (critères de base)		
Identité et signalétique	cohérence d'ensemble du mobilier urbain avec le contexte patrimonial (mobilier "espaces verts" ou mobilier de l'ensemble urbain?)	table d'orientation (selon pertinence)	jalonnement touristique
	valorisation des accès et de l'identité (panneau)		
	signalisation distancielle dans un périmètre restreint (rues adjacentes).	œuvres d'art / fontaines ornementales	

Un réseau de coulées vertes

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Les coulées vertes sont des **espaces végétalisés longitudinaux** (alignements d'arbres de haute-tige) associés à des infrastructures linéaires comme l'avenue de Nancy ou les bords de cours d'eau (berges et quai de la Moselle et du canal).

Les coulées vertes complètent l'offre d'espaces verts. Il s'agit d'espaces végétalisés, ombragés, pouvant être agrémentés de bancs, points d'eau, voire d'aménagements ludiques lorsque cela est opportun. Certains offrent également des points de vue sur le grand paysage.

Les coulées vertes forment, par endroits, des « **traits d'union** » entre les espaces verts permettant de créer des « circuits verts » pour les promeneurs.

Selon les contextes, **les rues et les ponts** peuvent être supports d'une végétalisation horizontale (pieds de façade, pieds d'arbres) ou verticale (façade, mobilier et suspentes). Ces aménagements peuvent être spontanés ou accompagnés par la collectivité dans le cadre du dispositif « Je fleuris ma rue » par exemple.

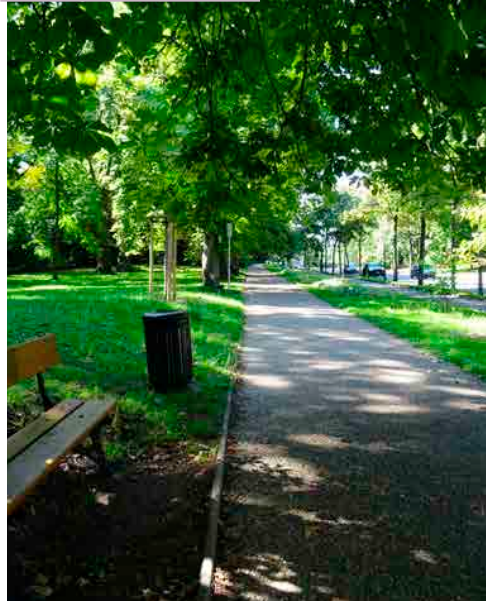
Une articulation est à prévoir avec les principes d'aménagement « *Valoriser les accès au centre-ville (effets de portes, transitions et séquences)* » et « *Accompagner les actions de végétalisation citoyennes (pieds de façades, jardinage)* ».

ILLUSTRATIONS

Quai Félix Maréchal



Boulevard Poincaré



Pont Saint-Georges



Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE
ET DE RESSOURCEMENT :
COULÉES VERTES, RUES ET PONTS
JARDINS

-  Coulées vertes à valoriser
-  Rues et ponts jardins à valoriser/créer
-  Parcs à rayonnement métropolitain

 Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE « COULÉES VERTES »

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Sécurité et accessibilité	Chemins piétons confortables et accessibles PMR	revêtements à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur (couleurs claires)	SDAL / Trame noire
	éclairage homogène sur l'ensemble de l'espace	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie (abaissement de l'intensité, extinction, baisse de la température) / Installation de systèmes de détection de présence / éclairage intelligent selon contexte et pertinence	
Confort d'usage (équipements et services)	assises (bancs, fauteuils...)	espaces conviviaux si pertinent (tables repas...)	magistrales et axes piétons structurants
		moblier de rafraîchissement (point d'eau potable / brumisateur / fontaine) pour compléter l'offre sur le centre ville	
	poubelles (modèle, taille et quantité à adapter au contexte)	signalisation distancielle si WC accessible PMR présent dans un périmètre < à 200 m	
Qualité environnementale		équipement ludique ou sportif si pertinent : jeux pour enfants, design actif, agrés sportifs (accessibles PMR et inclusifs)	
	Au moins une strate végétale (le plus souvent arborée)	moblier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	Trame verte urbaine messine
	revêtements perméables à l'eau (dalles engazonnées, pavées drainants, stabilisé renforcé...) ou revêtement imperméable (enrobé / béton désactivé, grenailé) avec infiltration sur site (critères de base)		
Identité et signalétique	cohérence d'ensemble du mobilier urbain avec le contexte patrimonial (mobilier « espaces verts » ou mobilier de l'ensemble urbain)		signalétique touristique

ZOOM SUR LE MOBILIER FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

La végétalisation du mobilier permet **d'augmenter la capacité d'accueil de biodiversité sur l'espace public en milieu urbain dense.**

Ce système apporte un complément aux dimensions fonctionnelles et esthétiques du mobilier urbain « classique ». Il contribue au confort d'usage par la création de zones ombragées au niveau des espaces d'attente ou de repos notamment. Il contribue au rafraîchissement et la réduction du phénomène d'îlot de chaleur urbain.

Différents types d'éléments sont concernés :

- ◇ poteaux, lampadaires, mâts ;
- ◇ abris-bus, abris-vélos ;
- ◇ bancs, poubelles et bacs,
- ◇ rambardes de sécurité, garde-corps ;
- ◇ arches, portails et portiques ;
- ◇ galeries, kiosques, théâtres de plein-air.

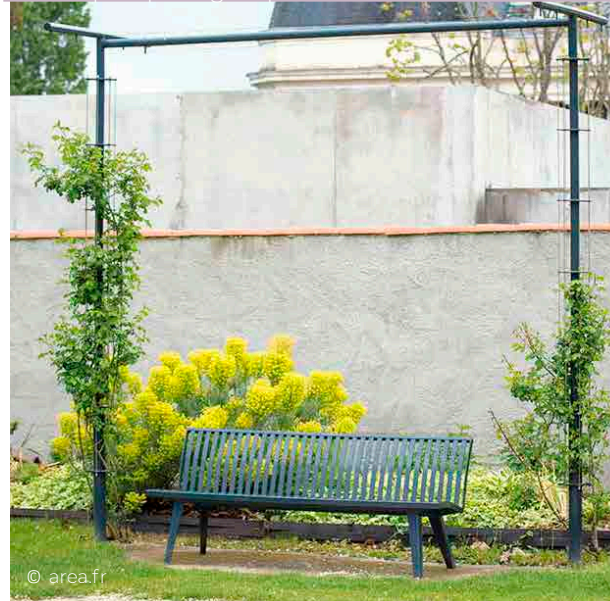
Ce type d'équipements peut venir en substitution du mobilier existant (poteaux pour empêcher l'accès aux véhicules motorisés, par exemple), mais peut également permettre d'ombrager un espace de repos ou un arrêt de bus, de végétaliser des rues étroites et minérales, ou lorsque les contraintes de réseaux ou de profondeur de sol sont fortes (Aménagement de « Rues-jardins » dans le centre piéton, par exemple).

EXEMPLES DE MOBILIERS POUVANT ÊTRE IMPLANTÉS (SOCIÉTÉ AREA)

Mâts pour grimpantes sur trottoir (à gauche) et dans une rue piétonne (à droite)



Portiques pour grimpantes installés avec une assise



EXEMPLES DE SECTEURS OÙ UTILISER CE TYPE D'AMÉNAGEMENTS

Place Saint-Martin : remplacement poteaux par mâts



Rue Pierre Perrat : remplacement poteaux par pergola pour ombrager l'aménagement cyclable



Rue Gambetta : remplacement des poteaux par des mâts



Rue de la Fontaine : aménagement d'une rue-jardin par l'implantation de grimpantes



Accompagner les actions de végétalisation citoyennes (pieds de façades, jardinage)

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Accompagner les particuliers dans leur projet de végétalisation spontanée à l'interface des espaces publics (désimperméabilisation de pieds de façades, végétalisation de façades) ;
- ◇ Articuler les actions avec les opérations de requalification de voies ou d'espaces publics (cf. traitement des cœurs de faubourg).
- ◇ Poursuivre / étendre / renforcer le dispositif « Je fleuris ma rue » mis en place par la ville ;



Opération «Je fleuris ma rue» rue d'Enfer



RAPPEL DES ENJEUX EN MATIÈRE DE CADRE URBAIN ET PAYSAGER

ACCÈS À L'HYPERCENTRE

- ♦ Viser un traitement homogène et cohérent des accès au plateau piétonnier (délimitation des seuils, identités, équipements et services)

PORTES ET TRANSITIONS PAYSAGÈRES

- ♦ Améliorer la qualité architecturale et paysagère des portes et transitions
- ♦ Simplifier et pacifier les espaces d'échanges et de transition
- ♦ S'appuyer sur la scénographie existante notamment dans le cadre des portes d'entrée

IDENTITÉS & PATRIMOINES

- ♦ Prendre en compte la diversité et la singularité des identités et ambiances urbaines des différents ensembles urbains (morphologies, styles architecturaux, matériaux et teintes, mobilier urbain, ...)
- ♦ Proposer une vision d'ensemble cohérente pour le traitement des espaces selon leurs contextes, leurs usages et leurs fonctionnalités (matériaux, revêtements, teintes, mobilier urbain, ...)
- ♦ Maintenir / ouvrir de nouvelles perspectives et valoriser les points de vue remarquables

CONFORTER LA QUALITÉ URBAIN ET PAYSAGÈRE

Aménager des accès à l'hypercentre fonctionnels et lisibles

Valoriser la qualité urbaine des portes du centre-ville

Affirmer l'identité des ensembles urbains par un « vocable » cohérent

Souligner les ambiances villageoises par un traitement patrimonial

Revaloriser les abords de certains édifices emblématiques

(Ré)Ouvrir les points de vue et perspectives remarquables

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE - PORTES ET TRANSITIONS

Aménager des accès à l'hypercentre lisibles et fonctionnels :

-  accès principal
-  accès secondaire

Valoriser la qualité des portes sur le centre-ville :

-  Portes minérales / architecturées à conforter
-  Portes minérales / architecturées à réaménager
-  Portes végétales à conforter
-  Pôles d'échanges à conforter

 Transitions et séquences paysagères à conforter

 Périmètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM

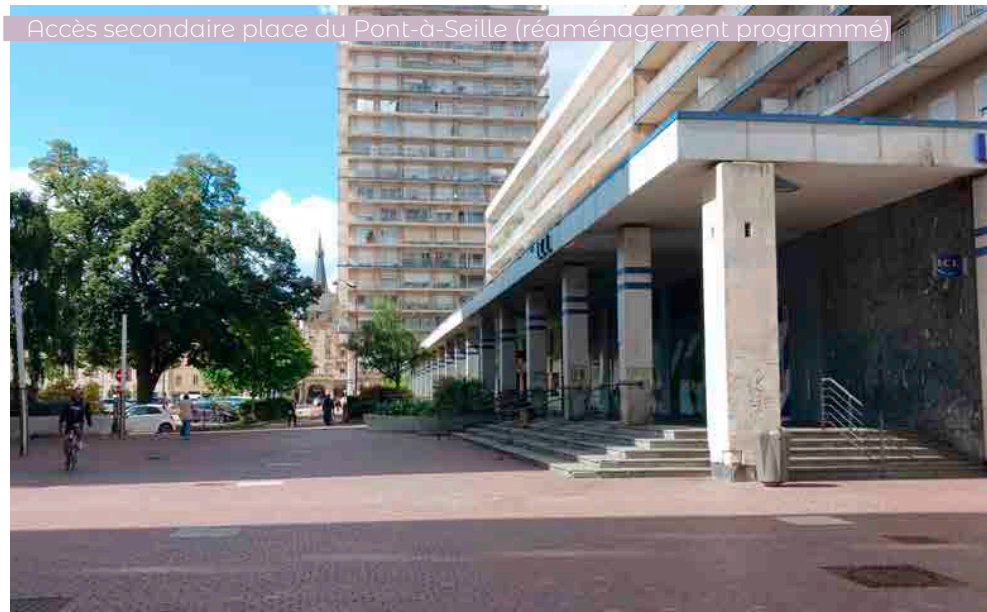


Aménager des accès à l'hypercentre fonctionnels et lisibles

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- ◇ Rechercher la cohérence dans le traitement des accès au plateau piétonnier : création d'un vocabulaire commun (revêtement et matériaux) ;
- ◇ Marquer le passage vers un espace patrimonial dédié au piéton (effet de seuil / transition symbolique et fonctionnelle) ;
- ◇ Proposer une offre d'équipements et de services (arceaux vélos, espaces de repos, plans, signalétique) selon le type d'accès (principal / secondaire) et les possibilités techniques ;
- ◇ Contribuer à la gestion des flux et aux aménités pour les modes actifs (désencombrement, rééquilibrage modal, rationalisation du mobilier urbain) ;
- ◇ Valoriser la dimension patrimoniale des espaces (mise en lumière front bâti ou élément de patrimoine bâti ou paysager).

Accès secondaire place du Pont-à-Seille (réaménagement programmé)



Accès principal rue du Moyen-Pont



Accès secondaire rue des Huilliers



Accès principal rue du Pont Saint-Marcel



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE - ACCÈS À L'HYPERCENTRE

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Identité/lisibilité	effet de seuil clair et lisible / changement de revêtement de sol	éléments verticaux / en hauteur : signalétique quartier, végétation, arche, ... (sur les accès principaux)"	magistrales et axes piétons structurants
	choix de matériaux et teintes en cohérence avec l'ensemble urbain ou patrimonial (cf. référentiel traitement de voies)		
	mobilier urbain cohérent avec ensemble urbain ou patrimonial	élément horizontal / au sol : mosaïques, rosaces, dénomination des portes, ... (sur les accès principaux)	SDAL / trame noire
	ambiance nocturne : valorisation des éléments de patrimoines architectural et paysager remarquables		Trame urbaine / coulées vertes
Accessibilité	désencombrement / rationalisation du mobilier urbain	mobilier urbain "polyvalent" intégrant assises / arceaux vélos / végétalisation des accès au Plateau Piétonnier	
	revêtements stables et non glissants		
	contrôle d'accès véhicules motorisés au niveau du plateau piétonnier (borne escamotable)		
Signalétique	sur les accès principaux : plan de ville / signalétique piétonne distancielle / temporelle des principaux points d'intérêts et PGF		jalonnement touristique
Confort d'usage (équipements et services)	sur les accès principaux : offre de stationnement vélo forte capacité, selon faisabilité	hors accès principaux : offre stationnement vélo faible capacité et sécurisée, selon opportunité	
	ambiance nocturne : températures de couleurs, intensités	sur les accès principaux : espaces de repos ombragés, point d'eau potable (selon faisabilité et pertinence)	SDAL / trame noire
Qualité environnementale		revêtements perméables et à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur	déclinaison ville jardin(s)
		mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		végétalisation par apport vertical ou horizontal selon opportunité	

Valoriser la qualité urbaine des portes du centre-ville

OBJECTIFS ET PRINCIPES

Pour l'ensemble des portes et séquences :

- ◇ Tenir compte de la diversité / singularité des situations : portes minérales et architecturées, portes végétales, transitions paysagères ;
- ◇ Considérer le rôle d'interface / rotule au sein d'un même ensemble urbain ou entre deux ensembles urbains ;
- ◇ Assurer la continuité des connexions pour tous les modes de déplacement et les types d'usagers ;
- ◇ Clarifier les séquences urbaines, les effets de transition ;
- ◇ Désencombrer les espaces / rationaliser le mobilier urbain ;
- ◇ Prévoir une signalétique claire et adaptée pour les différents modes de déplacement.

Pour les portes minérales et architecturées :

- ◇ Supprimer le « vocabulaire routier » de certains espaces (mâts d'éclairage, terre-pleins, matériaux et revêtements) perturbant la lecture des espaces et desservant leur qualité patrimoniale ;

- ◇ Rééquilibrer les espaces en faveur des modes actifs (piétons notamment) ;
- ◇ Créer un vocabulaire urbain valorisant les fonctionnalités et la qualité patrimoniale des espaces ;
- ◇ Valoriser les perspectives et souligner les scénographies existantes (dégagement et éclairage des fronts bâtis / têtes d'îlot).

Pour les portes végétales :

- ◇ Maintenir / développer la végétation ;
- ◇ Travailler les perceptions et les scénographies ;
- ◇ S'articuler avec les transitions/séquences paysagères et les coulées vertes le cas échéant.

Pour les transitions et séquences paysagères :

- ◇ Viser un traitement homogène des axes.

Pour les pôles d'échanges :

- ◇ Prendre en compte les enjeux d'intermodalité et de multimodalité (stationnement vélo capacitaire) ;

- ◇ Penser le confort d'usage : espaces d'attentes capacitaires et ombragés, équipements et services sur site ou à proximité immédiate (stationnement vélo sécurisé/EDPM), ambiance nocturne sécurisante ;

- ◇ Prévoir l'accessibilité et la visibilité (cheminements, signalétique, plans) des arrêts ;
- ◇ Implanter des consignes automatisées (cf. logistique urbaine).

Une articulation est à prévoir avec les principes d'aménagement « Metz ville jardin(s) / Un réseau de coulées vertes »



CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE - PORTES CENTRE-VILLE

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Identité/lisibilité	choix de matériaux et teintes en cohérence avec l'ensemble urbain ou patrimonial et les besoins d'entretien et de durabilité (cf. référentiel traitement de voies)	revêtements perméables et à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur	SDAL / trame noire
	suppression du "vocabulaire routier" dans les types de matériaux / revêtements, teintes et mobilier (panneaux directionnels, mâts d'éclairage)		
	valorisation des éléments de patrimoine architectural et paysager remarquables	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse et réduire les consommations d'énergie : abaissement de l'intensité, extinction, baisse de la température de couleurs	
	ambiance lumière : mise en valeur éléments de patrimoine bâti (fronts bâtis, têtes d'ilôts)		
Accessibilité/sécurité	rééquilibrage modal / augmentation des espaces dédiés aux modes actifs et au végétal	Installation de systèmes de détection de présence / éclairage intelligent selon contexte et pertinence	
	désencombrement / rationalisation du mobilier urbain		
	réinvestissement stationnement VP, selon opportunité / conflits d'usages		
	amélioration / sécurisation des franchissements piétons et vélos		
	éclairage homogène		
Signalétique	signalétique piétons directionnelle et temporelle des principaux lieux d'intérêts		jalonement touristique
Confort d'usage (équipements et services)	implantation de lieux de repos / convivialité (appuis, bancs, ...)		magistrales et axes piétons structurants / déclinaison ville jardin(s)
	offre de stationnement vélo forte capacité, selon pertinence		
Qualité environnementale		mobilier urbain favorable à la biodiversité sur poteaux ou rambardes de sécurité (accompagnés de plantes couvre-sols ou de grimpantes par exemple)	
		revêtements perméables et à albédo élevé pour limiter le stockage de la chaleur	
		végétal comme élément de composition des espaces selon pertinence / opportunité	

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE - PÔLES D'ÉCHANGES

PRINCIPES	CRITÈRES INVARIANTS	CRITÈRES OPTIONNELS	ARTICULATION À PRÉVOIR
Accessibilité (piétons et vélos)	pôle accessible, itinéraires sécurisés, capacitaires et confortables (cheminements piétons désencombrés)		magistrales et axes piétons structurants / itinéraires cyclables intercommunaux
	traitement des ruptures/points d'accès, réduction des temps de traversée		
Intermodalité/ services	stationnement vélo capacitaire et courte/longue durée		
	stationnement Citiz à proximité immédiate (PEM gare)	signalisation distancielle si service présent dans un rayon < à 200 m	
	point(s) de recharge pour véhicules électriques	signalisation distancielle si service présent dans un rayon < à 200 m	
	offre de stationnement VL moyenne/longue durée et dépose-minute (PEM gare)		
	offre mobilité libre-service (cf. nouvelle DSP)		
Signalétique	plan d'orientation (totem)		jallonnement touristique
	signalétique directionnelle et temporelle des principaux pôles générateurs à proximité		
Confort d'usage	espaces d'attente / assises dimensionnés en adéquation avec la fréquentation		ville jardin(s) / trame fraîcheur
	végétalisation des arrêts ou aménagement d'un espace végétalisé / ombragé à proximité immédiate		
	implantation / adaptation de mobilier de rafraîchissement (fontaine, point eau potable, brumisateur, ...) à proximité immédiate		
	implantation d'un WC public accessible PMR dans un rayon de 50 m	signalisation distancielle si WC public accessible PMR présent dans un rayon < à 200 m	
	création d'une ambiance lumière confortable et sécurisante	adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse (baisse de la température de couleur par exemple mais éviter l'extinction)	trame noire

Affirmer l'identité des ensembles urbains par un « vocable » cohérent

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Viser un traitement qualitatif de tous les espaces du centre-ville, qu'ils soient « emblématiques » ou « courants » ;
- ◇ S'inscrire en cohérence avec les caractéristiques urbaines et patrimoniales environnantes ;
- ◇ Maintenir / conforter ou construire un « vocabulaire » cohérent dans l'aménagement des espaces, notamment à travers :
 - ◆ les matériaux,
 - ◆ les teintes,
 - ◆ les revêtements,
 - ◆ le mobilier urbain.
- ◇ Privilégier les matériaux naturels, permettant l'infiltration des eaux de pluie, avec un **albédo élevé** ;
- ◇ Choisir des matériaux adaptés aux usages et à la fréquentation des espaces : piétons, vélos, voies carrossables, logistique/livraison, ...
- ◇ Créer des ambiances nocturnes valorisant le patrimoine (mises en lumière des espaces, valorisation des éléments patrimoniaux).

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

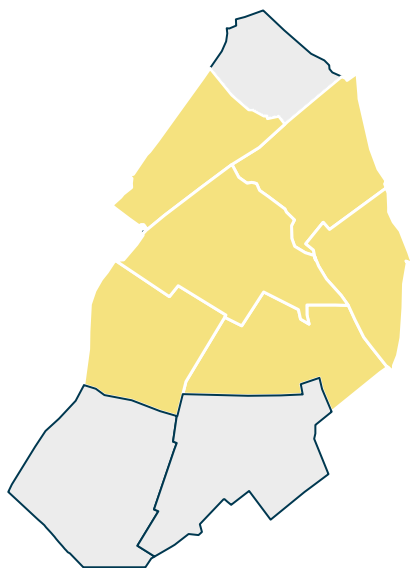
Les critères de mise en œuvre opérationnelles se déclinent dans chaque ensemble urbain organisés par secteurs. Ces espaces présentant des caractéristiques urbaines et paysagères similaires doivent faire l'objet d'un **traitement d'ensemble cohérent**.

SECTEUR	ENSEMBLE URBAIN
Ancienne-ville	Les Îles/Sainte-Croix/Outre-Seille/Saint-Martin - Coislin/Citadelle
Nouvelle-ville	Quartier Impérial/Quartier Sainte-Thérèse
Hors PSMV	Pontiffroy

Une catégorie spécifique est définie pour l'ensemble urbain Pontiffroy, situé en dehors du périmètre du PSMV de la ville de Metz.

Les critères de mise en œuvre opérationnelle constituent des **recommandations** à destination des services intervenant sur l'espace public, des opérateurs/aménageurs. Ces recommandations précisent les éléments (profils, matériaux, revêtements, teintes/ coloris) à privilégier ou à éviter dans l'aménagement des espaces.

Trois niveaux de qualité sont définis pour les aménagements au regard des caractéristiques patrimoniales, des usages et de la fonctionnalité des espaces (cf. tableaux pages suivantes).



Ancienne-ville

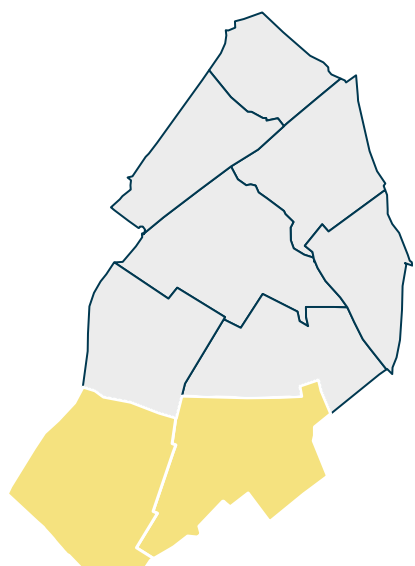
Les Îles/Sainte-Croix/Outre-Seille/
Saint-Martin - Coislin/Citadelle

POINTS DE VIGILANCE

éviter les teintes et effets uniformes / monochromes
privilégier les matériaux en pierre naturelle

USAGES

		RECOMMANDATIONS			
		PROFILS	MATÉRIAUX-REVÊTEMENTS		TEINTES
		à privilégier/ à généraliser	à éviter	à privilégier/à généraliser	à privilégier/ à généraliser
NIVEAU 1	priorité au piéton, voies à faible trafic type desserte interne (voies partagées, zones de rencontre)	traitement à plat (cour urbaine)	100% revêtement coulé	revêtements modulaires	gris et rouge
NIVEAU 2	distinction des usages entre modes doux et véhicules motorisés (voies à trafic modéré, voies internes au quartier)	différenciation flux motorisés / piétons, mixité possible cyclistes/voitures	prépondérance d'enrobé noir sur les trottoirs	allier revêtements coulés qualitatifs à des revêtements modulaires (par ex. souligner des bâtiments patrimoniaux, les trottoirs)	gris et rouge
NIVEAU 3	voies à fort trafic, flux différenciés selon les usagers et TC (voies de transit en CV, voies de contournement)	séparation des modes de déplacement - chaussée/ trottoir/protection des cyclistes	revêtement modulaire sur voies à fort trafic (bruit, vibration, entretien, réfection,...)	enrobé sur bande roulante - revêtements coulés possibles sur trottoirs et bandes cyclables en veillant à la teinte et au type de finition - revêtements modulaires pour caniveaux/fils d'eau	gris et rouge
CHEMINEMENTS PIÉTONS/VOIES NON CIRCULABLES	voies non carrossables (cheminements, chemins, venelles et sentiers piétonniers)	pas de bordures (favoriser l'infiltration)	enrobé proscrit	différencier cheminements PMR (au moins 1 par espace, revêtement modulaire ou désactivé)	teintes claires
AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES	rues, voies et places supports à aménagements spécifiques et contemporains (bld Foch, Serpentine, place Mazelle...)			selon cahiers des charges spécifiques	teintes claires



Nouvelle-ville

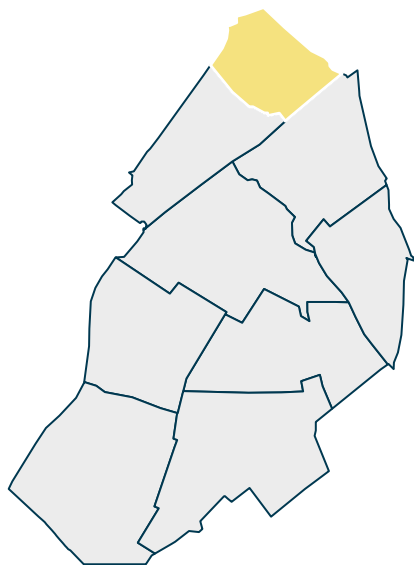
Quartier Impérial/quartier Sainte-Thérèse

POINTS DE VIGILANCE

éviter les teintes et effets uniformes / monochromes
privilégier les matériaux en pierre naturelle

USAGES

RECOMMANDATIONS					
		PROFILS	MATÉRIAUX-REVÊTEMENTS		TEINTES
		à privilégier/ à généraliser	à éviter	à privilégier/à généraliser	à privilégier/ à généraliser
NIVEAU 1	priorité au piéton, voies à faible trafic type desserte interne (voies partagées, zones de rencontre)	traitement à plat (cour urbaine)	100% revêtement coulé	revêtements modulaires	gris et rouge
NIVEAU 2	distinction des usages entre modes doux et véhicules motorisés (voies à trafic modéré, voies internes au quartier)	différenciation flux motorisés / piétons, mixité possible cyclistes/voitures	prépondérance d'enrobé noir sur les trottoirs	allier revêtements coulés qualitatifs à des revêtements modulaires (par ex. souligner des bâtiments patrimoniaux, les trottoirs) - développer et s'appuyer sur le traitement spécifique «Nouvelle Ville»	gris et rouge
NIVEAU 3	voies à fort trafic, flux différenciés selon les usagers et TC (voies de transit en CV, voies de contournement)	séparation des modes de déplacement - chaussée/ trottoir/protection des cyclistes	revêtement modulaire sur voies à fort trafic (bruit, vibration, entretien, réfection,...)	enrobé sur bande roulante - revêtements coulés possibles sur trottoirs et bandes cyclables en veillant à la teinte et au type de finition - revêtements modulaires pour caniveaux/fils d'eau - développer et s'appuyer sur le traitement spécifique «Nouvelle Ville»	gris et rouge
CHEMINEMENTS PIÉTONS/VOIES NON CIRCULABLES	voies non carrossables (cheminements, chemins, venelles et sentiers piétonniers)	pas de bordures (favoriser l'infiltration)	enrobé proscrit	différencier cheminements PMR (au moins 1 par espace, revêtement modulaire ou désactivé)	teintes claires
AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES	rues, voies et places supports à aménagements spécifiques et contemporains (bld Foch, Serpentine, place Mazelle...)			selon cahiers des charges spécifiques	teintes claires



Pontiffroy

Les Îles/Sainte-Croix/Outre-Seille/
Saint-Martin - Coislin/Citadelle

POINTS DE VIGILANCE

éviter les teintes et effets uniformes / monochromes
privilégier les matériaux en pierre naturelle

USAGES

RECOMMANDATIONS					
		PROFILS	MATÉRIAUX-REVÊTEMENTS		TEINTES
		à privilégier/ à généraliser	à éviter	à privilégier/à généraliser	à privilégier/ à généraliser
NIVEAU 1	priorité au piéton, voies à faible trafic type desserte interne (voies partagées, zones de rencontre)	traitement à plat (cour urbaine)	100% revêtement coulé	revêtements modulaires	claires ou grisées
NIVEAU 2	distinction des usages entre modes doux et véhicules motorisés (voies à trafic modéré, voies internes au quartier)	différenciation flux motorisés / piétons, mixité possible cyclistes/voitures	prépondérance d'enrobé noir sur les trottoirs	allier revêtements coulés qualitatifs à des revêtements modulaires (par ex. souligner des bâtiments patrimoniaux, les trottoirs) - privilégier la pierre naturelle	claires ou grisées
NIVEAU 3	voies à fort trafic, flux différenciés selon les usagers et TC (voies de transit en CV, voies de contournement)	séparation des modes de déplacement - chaussée/trottoir/protection des cyclistes	revêtement modulaire sur voies à fort trafic (bruit, vibration, entretien, réfection,...)	enrobé sur bande roulante - revêtements coulés possibles sur trottoirs et bandes cyclables en veillant à la teinte et au type de finition - revêtements modulaires pour caniveaux/fils d'eau	claires ou grisées
CHEMINEMENTS PIÉTONS/VOIES NON CIRCULABLES	voies non carrossables (cheminements, chemins, venelles et sentiers piétonniers)	pas de bordures (favoriser l'infiltration)	enrobé proscrit	différencier cheminements PMR (au moins 1 par espace, revêtement modulaire ou désactivé)	teintes claires
AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES	rues, voies et places supports à aménagements spécifiques et contemporains (bld Foch, Serpentine, place Mazelle...)			selon cahiers des charges spécifiques	teintes claires

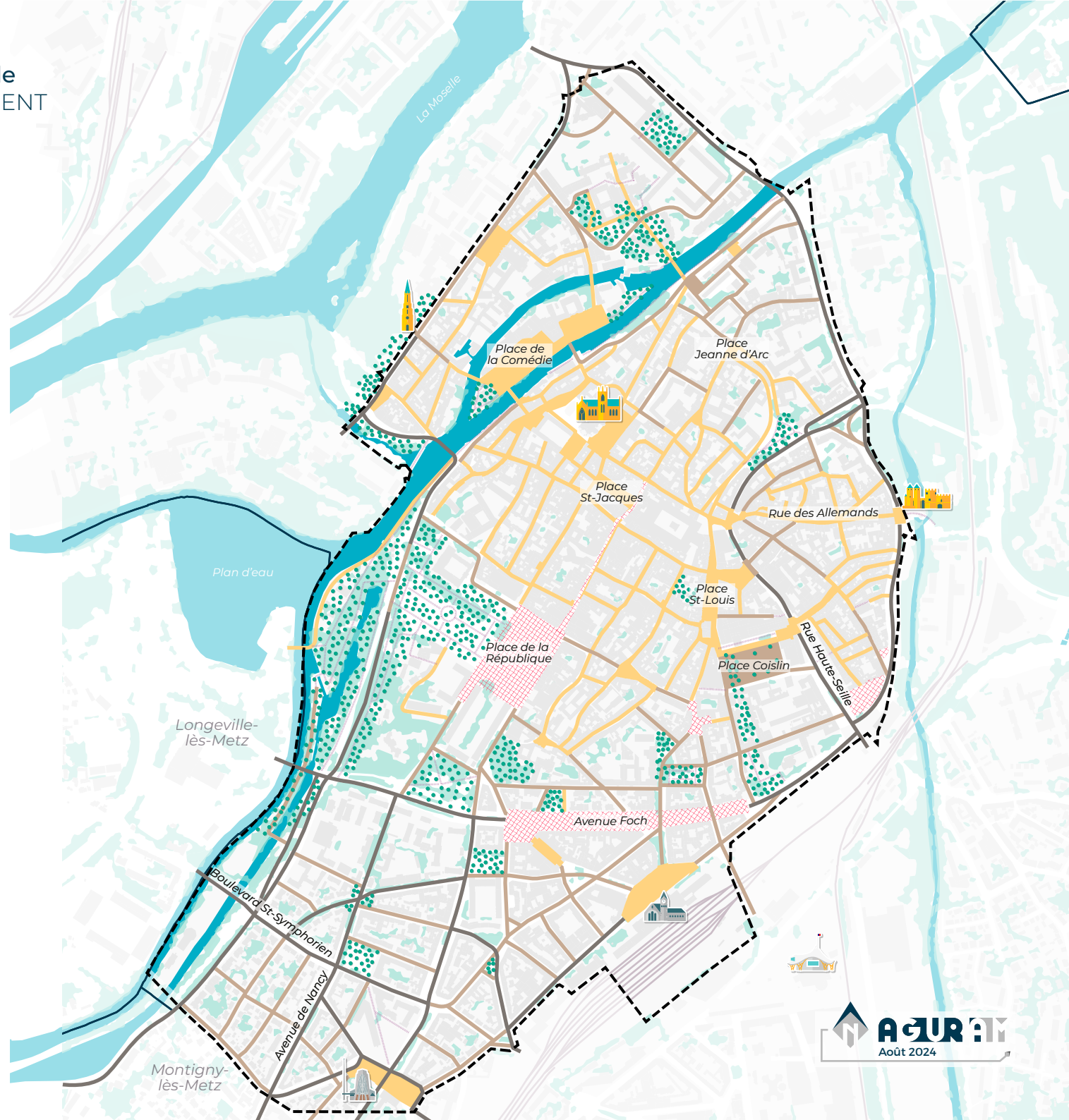
Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

RECOMMANDATIONS POUR LE TRAITEMENT DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Aménagements spécifiques
- Cheminements piétons
- Parcs/jardins/places
- Périmètre

0 250 500 m

Sources : AGURAM



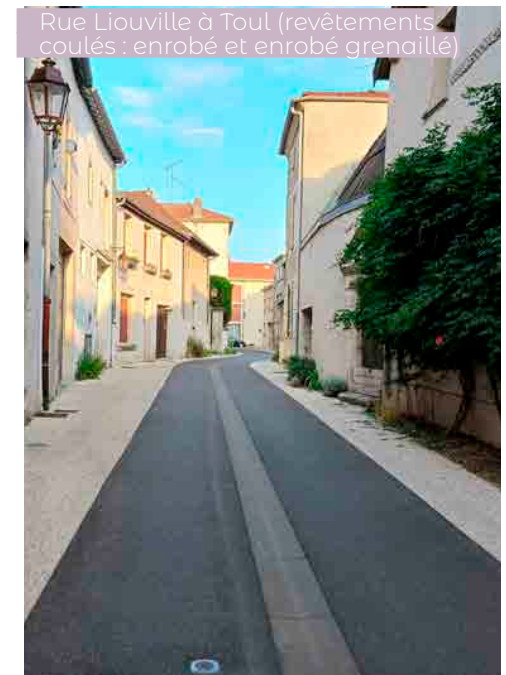
Conforter la qualité patrimoniale des anciens faubourgs

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ Poursuivre la politique d'apaisement des secteurs de faubourg (Outre-Seille / Saint-Marcel / Saint-Martin) ou à dominante résidentielle (Sainte-Croix, quartier Sainte-Thérèse) ;
- ◇ Accorder une place privilégiée aux modes actifs dans les cœurs de quartiers ;
- ◇ Privilégier un aménagement en « cour urbaine » (traitement à plat de façade à façade) pour les voies de desserte résidentielle ;
- ◇ Valoriser les éléments de patrimoines bâti ou paysager ;
- ◇ Favoriser le retour du végétal sous toutes les formes possibles ;
- ◇ Conserver des possibilités de stationnement selon les situations, contraintes et opportunités ;
- ◇ Instaurer un contrôle d'accès, selon les cas.

CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Se référer aux tableaux pages précédentes



(Ré)ouvrir les perspectives et points de vue remarquables

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- ◇ **Maintenir les points de vue et perspectives structurantes** pour :
 - ◆ le respect des scénographies initiales,
 - ◆ leur valeur symbolique,
 - ◆ leur source d'aménité touristique,
 - ◆ ...
- ◇ **Réaménager / valoriser certains espaces de contemplation** du paysage urbain (esplanade des Thermes vers Jardin Fabert et Cathédrale Saint-Etienne, rue des murs vers Outre-Seille) ;
- ◇ **Valoriser ou restaurer les points de vue et les perspectives encombrées.** Implique, selon les cas, de désencombrer les perspectives par la réorganisation d'espaces de stationnement (Porte des Allemands depuis rue des Allemands) ou la suppression d'emprises bâties (allée Saint-Médard / basilique Saint-Clément).

Perspective à restaurer le long de l'église Saint-Clément (rue de la Tour aux rats)



Perspective sur la porte des Allemands à dégager (rue des Allemands)



Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE - IDENTITÉS ET PERSPECTIVES

Affirmer l'identité des ensembles urbains
par un « vocable » cohérent



— Souligner les ambiances villageoises par
un traitement patrimonial

■ Revaloriser les abords de certains édifices
emblématiques

(Ré)ouvrir les perspectives et points de vue
remarquables :

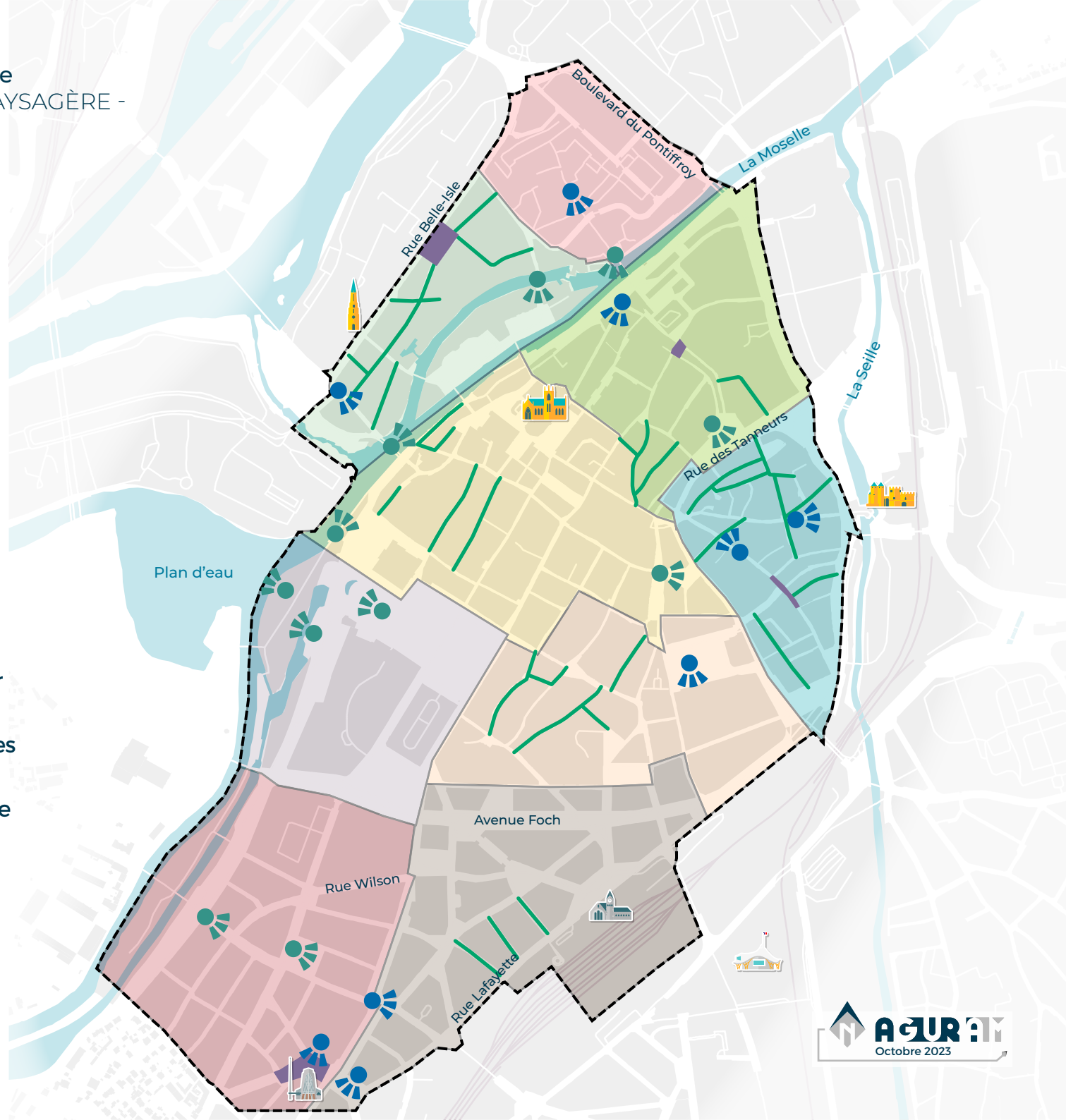
🌿 à conforter / à valoriser

🏰 à restaurer / à dégager

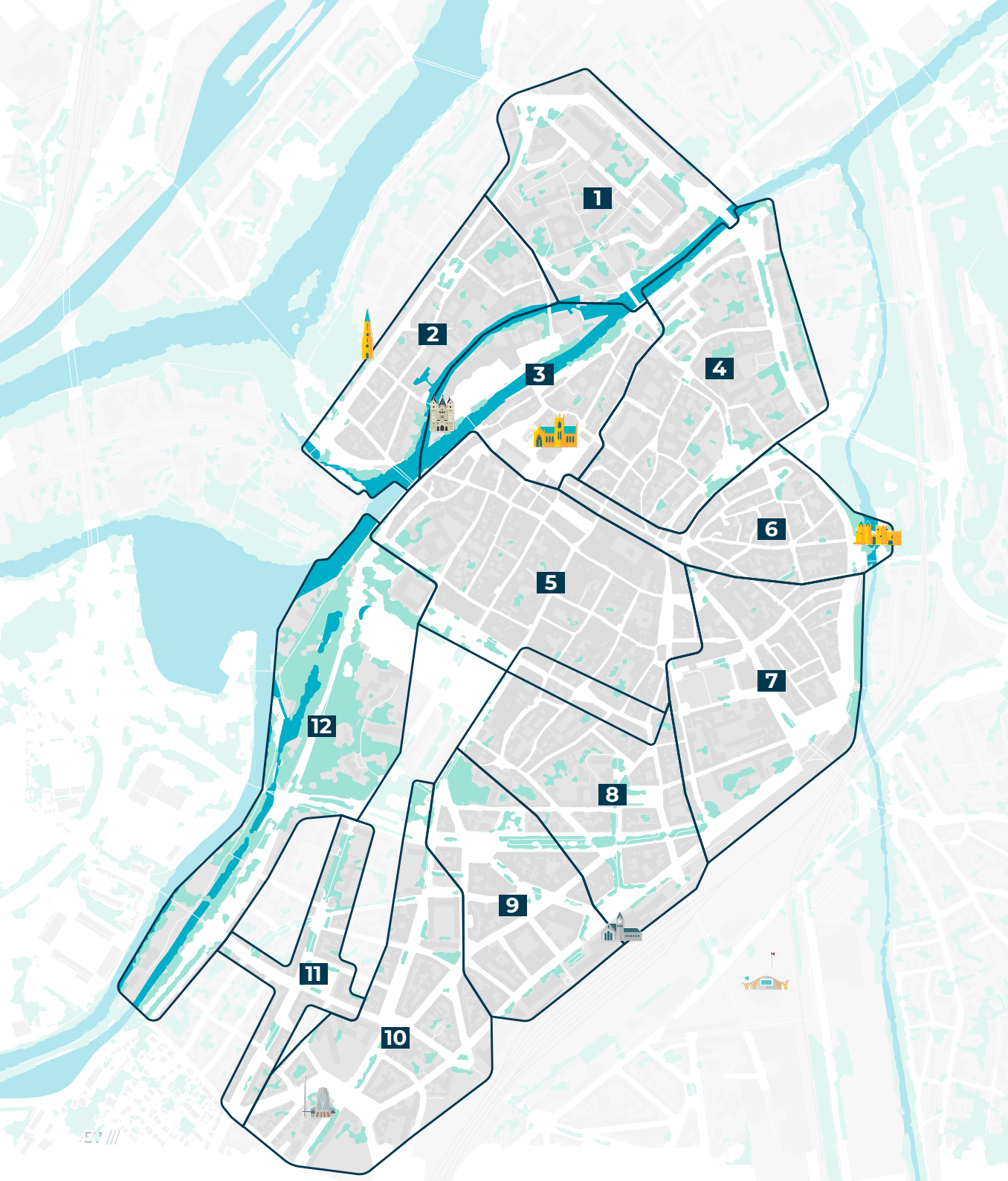
🔄 Périomètre

0 250 500
m

Sources : AGURAM



SECTEURS OPÉRATIONNELS



- 1** SECTEUR PONTIFFROY
- 2** SECTEUR FAUBOURG SAINT-MARCEL
- 3** SECTEUR COMÉDIE/CATHÉDRALE
- 4** SECTEUR PAIXHANS/SAINTE-CROIX
- 5** SECTEUR VIEILLE-VILLE
- 6** SECTEUR CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS
- 7** SECTEUR COISLIN/MAZELLE
- 8** SECTEUR GARE/SAINT-MARTIN
- 9** SECTEUR FOCH/GAMBETTA
- 10** SECTEUR PORTES NOUVELLE-VILLE
- 11** SECTEUR CŒUR SAINTE-THÉRÈSE
- 12** SECTEUR INTERFACE MOSELLE

Le Plan guide définit **une soixante de sites opérationnels présentant des enjeux spécifiques** de transversalité et de coordination des partenaires intervenant sur l'espace public (services techniques, prestataires et concessionnaires).

Organisés en 12 secteurs, ces sites proposent **une vision spatialisée et croisée des orientations thématiques** présentés précédemment.

Chaque carte « secteur opérationnel » est accompagnée d'un **tableau de synthèse** regroupant les éléments de programme identifiés avec la collectivité à échéance court (1), moyen (2) et long (3) termes.

Une **carte de synthèse** des principales orientations à l'échelle du cœur de ville métropolitain est proposée en fin de document.

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle SECTEUR PONTIFFROY

- 1 Réaménager l'axe central du quartier et ses abords
- 2 Revaloriser les espaces verts du quartier
- 3 Réaménager le boulevard du Pontiffroy
- 4 Valoriser les berges de Moselle
- 5 Reconfigurer le jardin de la Région Grand Est

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne à valoriser/renforcer/créer
- mixité piéton/vélo
- signalétique à améliorer/repositionner/créer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- connexions au quartier
- implantation arceaux vélo complémentaires

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- stationnement VP à réorganiser/réinvestir

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- parc urbain à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- trame arborée à renforcer
- désimperméabilisation
- point d'eau potable
- sanitaire public
- jeux/aménagements ludiques

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- principal
- secondaire

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

- porte végétale

- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables
- éclairage urbain à renouveler

PONTIFFROY		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Réaménager l'axe central du quartier et ses abords	2	allée Saint-Médard : "magistrale piétonne" avec mixité piétons / vélos à renforcer	2	place Valladier : parc urbain à renforcer (repositionnement / renouvellement aire de jeux, implantation d'un point d'eau potable et d'un WC public (à étudier)	2	place Spinga : accès principal à l'hypercentre à valoriser	2	parking Pontiffroy : projet d'opération immobilière intégrant une offre de stationnement public.
		place Spinga / place Valladier : implantation arceaux vélos complémentaires	1	Place Valladier : strate arbustive et trame arborée à renforcer	2	rue de la Tour aux rats : perspective à réouvrir (suppression des cellules commerciales)	3	Projet d'ensemble à construire
		renouvellement signalétique vélos / homogénéisation signalétique piétons	2	Pont Saint-Georges : végétalisation transitoire / préfiguration pont-jardin	1	mise en lumière et renouvellement éclairage urbain (patrimoniaux)	2	
Revaloriser les espaces verts du quartier	2			place d'Arros : jardin de poche à valoriser	3	éclairage urbain à renouveler	2	
				square de la caserne : parc urbain à valoriser (dénomination / plantes grimpantes / voiles d'ombrage)	2			
				square de la Caserne et rue Sigebert de Gembloux : strate arbustive à renforcer (FA 70 et 71 TU)	1			
				jardins suspendus "Pontiffroy" (Paille-Maille / Fleurette / M. Praillon / ...) à valoriser / réinvestir	3			
Réaménager le boulevard du Pontiffroy	2	contournement cyclable à créer	2	désimperméabilisation (pieds d'arbres d'alignement au niveau du parking)	2	place du Pontiffroy : porte végétale centre-ville à conforter	3	
		connexions cyclables à créer	2	trame arborée à renforcer	2			
		stationnement VP à réorganiser	2					
Valoriser les berges de Moselle	2			promenade des Thermes : strate arbustive et trame arborée à renforcer (FA 48 TU)	1			
				promenade des Thermes : implantation d'un point d'eau potable	2			
Reconfigurer le jardin de la "Région Grand Est"	2	intersection Bénédictins / Tocqueville : visibilité franchissement vélo et implantation arceaux complémentaires	2	strate arbustive et trame arborée à renforcer (FA 54 à 59 TU)	2	allée A. de Tocqueville : accès secondaire à l'hypercentre à valoriser	3	
		réorganisation cheminements et contre-allée vers Hôtel de Région	2	désimperméabilisation et renaturation des espaces	2			

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR FAUBOURG SAINT-MARCEL

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne à valoriser/renforcer/créer
- axe piéton structurant à valoriser/renforcer/créer
- mixité piéton/vélo

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCÈMENT

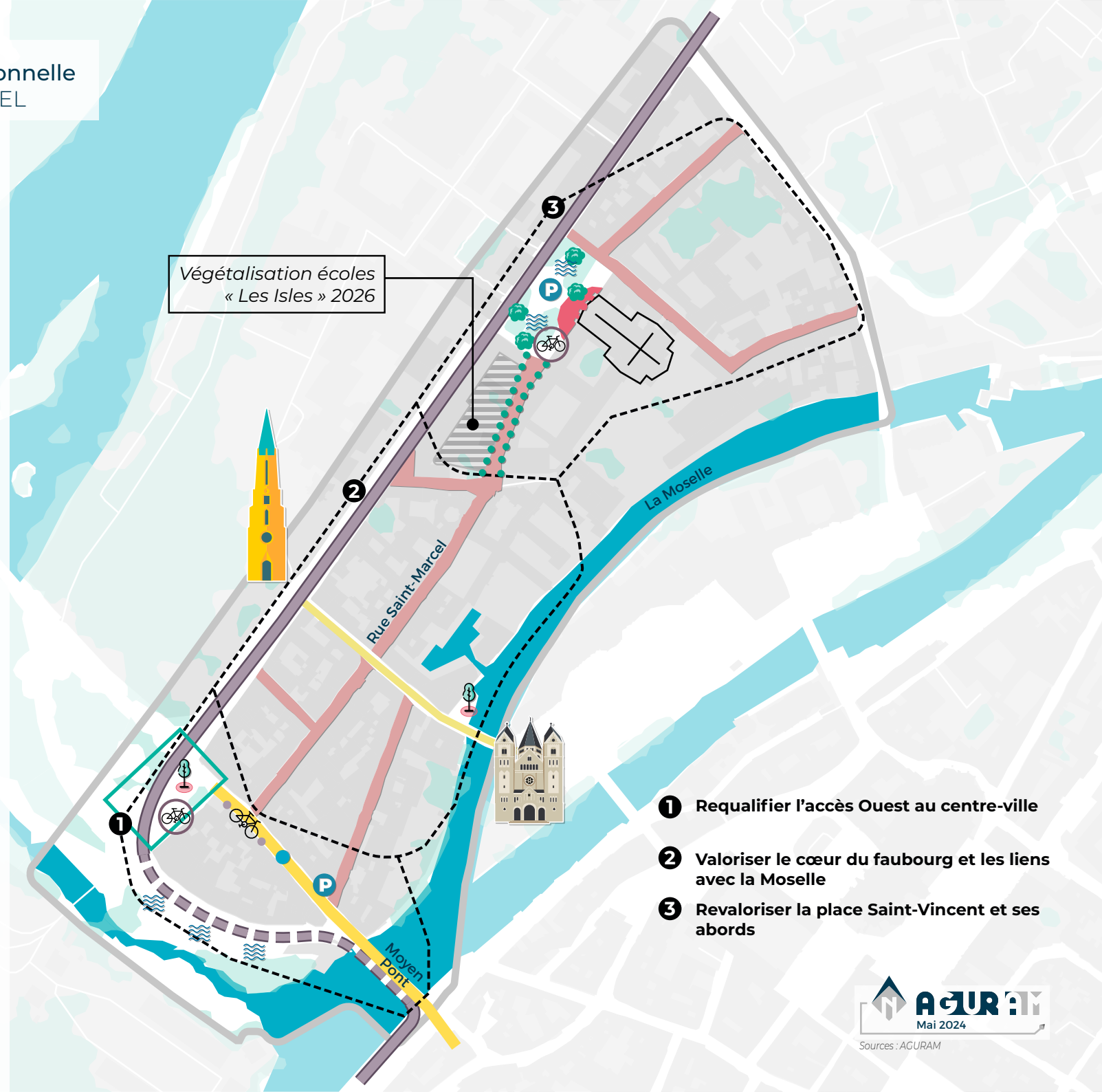
- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- désimperméabilisation

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

- porte végétale

- ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
- abords édifices emblématiques à revaloriser



Végétalisation écoles
« Les Isles » 2026

- 1 Requalifier l'accès Ouest au centre-ville
- 2 Valoriser le cœur du faubourg et les liens avec la Moselle
- 3 Revaloriser la place Saint-Vincent et ses abords

FAUBOURG SAINT-MARCEL		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Requalifier l'accès ouest au centre-ville	2	rue du Pont des Morts / Moyen-Pont : "magistrale piétonne" avec mixité piétons / vélos à créer	2	place N. Mandela : "jardin de poche" à conforter (désimperméabilisation pieds d'arbres, renforcement de la végétation)	2	place N. Mandela : porte végétale centre-ville à conforter	2	Articulation avec projet "berges de Moselle" + accès plateau piétonnier rue du Moyen-Pont
		rue du PdM : stationnement VP à réorganiser / gestion des cohabitations (piétons/cyclistes/terrasses)	2			Axe place N. Mandela > rue du Pont-des-Morts > Moyen-Pont : continuité revêtements	2	
		place N.Mandela / rue du Pont des Morts : réorganisation circulations et gestion livraisons (bornes) + offre stationnement forte capacité à renforcer	2					
		Boulevard Sérot : contournement cyclable à créer	3	boulevard Sérot : désimperméabilisation et repositionnement arbres	3			
Valoriser le cœur du faubourg et les liens avec la Moselle	2	ruelles du Pont Saint-Marcel / Saint-Marcel / de la Haye / de la Vignotte / Holandre Piquemal : classement en zone de rencontre	2	rampe Saint-Marcel : "jardin de poche" à créer	1	ruelles du Pont Saint-Marcel / Saint-Marcel / de la Haye / de la Vignotte / Holandre Piquemal / Saint-Vincent / Goussaud / Saint-Georges : traitement patrimonial/"cour urbaine"	3	
		rue du Pont Saint-Marcel : axe piétons structurant + gestion des livraisons	2					
Revaloriser la place Saint-Vincent et ses abords	3	stationnement VP à réorganiser (étude usages / taux d'occupation)	3	désimperméabilisation des pieds d'arbres / état sanitaire des arbres	2	Basilique Saint-Vincent : parvis à requalifier	2	prise en compte des prescriptions PSMV
		offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2	rue Saint-Vincent : aménagement type "rue-jardin" en lien avec réaménagement cours école "les Isles" (2027)	2	mobilier urbain à renouveler / homogénéiser (+ repositionnement colonne Morris)	3	
		revêtement à renouveler (accessibilité / inclusivité)	2					

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle SECTEUR COMÉDIE/CATHÉDRALE

1 Pacifier l'espace emblématique Comédie-Préfecture

2 Reconfigurer l'accès nord à l'hypercentre

3 Revaloriser l'espace patrimonial
Cathédrale / Hôtel de Ville

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne à valoriser/
renforcer/créer
- magistrale piétonne avec traitement
de type « cour urbaine »
- axe piéton structurant à valoriser/
renforcer/créer
- mixité piéton/vélo
- franchissement piéton à sécuriser/accès
à améliorer
- signalétique à améliorer/
repositionner/créer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- implantation arceaux vélo complémentaires
- offre stationnement vélo forte capacité
à renforcer/développer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- stationnement VP à réorganiser/réinvestir

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à
valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- trame arborée à renforcer
- point d'eau potable

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- principal

- (Ré)ouvrir les points de vue et les
perspectives remarquables

COMÉDIE/CATHÉDRALE		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Pacifier l'espace emblématique Comédie-Préfecture	2	Temple Neuf / place de la Comédie : franchissement piétons à sécuriser (plateforme)	2	jardin Fabert : "jardin de ville" à réaménager (cheminement, assises, mail)	1	Pont Saint-Marcel : accès principal à l'hypercentre à valoriser	3	prise en compte prescriptions PSMV
		implantation arceaux vélos complémentaires et amélioration visibilité itinéraires cyclables	1	Place Comédie / Pont Saint-Marcel : "jardin de poche" à renforcer	1			
		place de la Comédie : aire de stationnement bus tourisme au-dessus parking souterrain à repositionner (sécurité et impact payager)	2	pont Paul Tornow : "jardin de poche" à renforcer (+ repositionnement arrêts de bus / valorisation place du piéton)	2	Pont Moreau : accès principal à l'hypercentre à valoriser + point de vue Cathédrale à préserver	3	
				place des Roches : jardin de poche à renforcer	2			
Reconfigurer l'accès nord à l'hypercentre	2	Traversée rue des Piques / allée des Moulins : franchissement piéton à sécuriser	2	quai Félix Maréchal : "coulée verte piétonne" à renforcer : accessibilité PMR / Implantation point d'eau potable / renforcement végétation / désimperméabilisation pieds d'arbres / création espace convivial (guinguette ?) / aménagement ludique	2			
		Quai félix Maréchal : classement zone 30 / création itinéraire vélo structurant / réorganisaton stationnement VP	2					
		carrefour Saint-Georges / Arsenal : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer / articulation aménagements piétons - vélos / stationnement VP à réorganiser / arrêts bus à repositionner	2	carrefour Saint-Georges / Arsenal + rue d'Alger : "jardins de poche" à renforcer	2	rue des Jardins (bas) : accès principal à l'hypercentre à aménager	2	
		rue des Jardins : "axe piéton structurant" à créer (classement ZTL, intégration DSC et réorganisation stationnement)	2	Rue des jardins: végétalisation en lien avec réorganisation stationnement + pieds de façades	2	rue des Jardins : traitement à plat type "cour urbaine"	2	
Revaloriser l'espace patrimonial Cathédrale / Hôtel de ville	3	place Saint-Etienne et rue d'Estrée : végétalisation-désimperméabilisation / réorganisation stationnement et valorisation perspective Cathédrale	3	places d'Armes et de Chambre : végétalisation "alternative" des espaces les plus minéraux (grimpe, mobilier favorable à la biodiversité).	2	place de Chambre : point de vue Cathédrale à valoriser	2	prise en compte prescriptions PSMV
		places d'Armes et Jean-Paul II : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	1					
		parking Cathédrale : desserte marguerite quai P. Vautrin / rue Paul Tornow à étudier	2					

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle SECTEUR PAIXHANS/SAINTE-CROIX

- 1 Requalifier la porte d'entrée Pont des grilles / quai du Rimport**
- 2 Reconfigurer le boulevard Paixhans et la liaison Seille / Tanneurs**
- 3 Valoriser la qualité patrimoniale de Sainte-Croix**
- 4 Valoriser le jardin des Tanneurs en « parc urbain »**

Jardins suspendus
Récollets 2025



Requalification
du Boulevard
Paixhans 2025

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer
- signalétique à améliorer/repositionner/créer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- connexions au quartier
- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- implantation arceaux vélo complémentaires

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- revêtement à renouveler (accessibilité/inclusivité)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- parc urbain à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- trame arborée à renforcer
- désimperméabilisation
- point d'eau potable
- jeux/aménagements ludiques

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- secondaire

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

- porte minérale
- porte végétale

- séquence paysagère à conforter
- ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
- abords édifices emblématiques à revaloriser
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables

PAIXHANS/SAINTE-CROIX		PROGRAMMATION						
Actions transver- sales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Requalifier la porte d'entrée Pont des Grilles / Quai du Rimport	2	connexion aménagements vélo (ceinture Paixhans, berges de la Moselle) +	1	désimperméabilisaton : végétalisation zébras / pavés engazonnés	1	quai du Rimport : porte végétale à conforter	3	
		sentier des Remparts : accès à améliorer (revêtement stabilisé) / implantation potelets bois / repo- sitionnement signalétique	2	Pont des Grilles : renforcement de la végéta- tion (FA 72 TU)	2			
		signalétique et accessibilité PMR des berges de la Moselle	2	rue du Rabbin Elie Bloch : strate arbustive et trame arborée à renforcer (FA 33 TU)	2	chemin des Corporations : séquence paysagère à conforter	3	
				parking rue de l'Etuve : désimperméabilisation (voir propriété foncière)	3			
				square Gustave Kahn : jardin de poche à renforcer	3			
Reconfigurer le boulevard Paix- hans et la liaison Seille-Tanneurs	1	Bvd Paixhans : contournement cyclable à créer (côté n° impairs)	1	Bvd Paixhans : désimperméabilisation des pieds d'arbres en lien avec réorganisation du stationnement	2	rue Basse-Seille : porte végétale à conforter	3	prise en compte pres- criptions PSMV
		Bvd Paixhans : stationnement VP à réorganiser	1					
		rue Marchant : franchissement piétons à sécuriser	1					
		rue des Tanneurs : connexion liaisons vélo structurantes	2	rue Basse-Seille : désimperméabilisation des pieds d'arbres / aménagement petites noues	2			
		rue Basse-Seille : implantation PAV enterré	2					
		rue Basse-Seille / rue de la grève : franchissement piétons à sécu- riser	3					
Valoriser la qualité patrimoniale de Sainte-Croix	2	place Jeanne d'Arc / Trinitaires, collège Taison, ensemble scolaire Saint-Etienne : implantation ar- ceaux vélos complémentaires	1	place Jeanne d'Arc : jardin de poche à valoriser / désimperméabilisation pieds d'arbres	3	traitement homogène de la liaison piétonne Sainte-Croix (revêtements)	2	changement de sens de circulation rue du Four du Cloître permet d'éviter flux de transit sur Place d'Armes et rue du Vivier
		valorisation de l'escalier rue de la glacière <-> rue des Capucins	2	place Sainte-Croix : jardin de poche à valoriser / remise en eau fontaine / désimperméabilisa- tion pieds d'arbres	2	église Sainte-Ségolène : parvis à requalifier	3	
				rue du four du cloître / rue Taison : jardin de poche à créer		rue du Four du Cloître / rue Taison : accès secondaire hypercentre à amé- nager (simplification / homogénéisa- tion traitement sol et profils)	2	
				rue de l'Abbé Risse : rue-jardin à créer (jardin des Tanneurs / place Sainte-Croix)	2	En Jurue / rue d'Enfer / rue des écoles / rue Abbé Risse / rue du Paradis / rue des Capucins / rue du Tombois : traitement patrimonial unifié / « cour urbaine »	3	
		rue des murs / Saulnerie : poche de stationnement à réinvestir	2	rues des murs / Saulnerie : jardin de poche à créer sur poche stationnement	2		prise en compte pres- criptions PSMV	
Valoriser le jardin des Tanneurs en «parc urbain»	2	rues des murs / du Paradis / des Tanneurs : implantation arceaux vélo complémentaires	1	"parc urbain" à renforcer : rénovation bassin et forum / implantation point eau potable et WC public / aménagements ludiques / valorisation des accès et cheminements	3	renouvellement éclairage urbain	2	prise en compte prescriptions PSMV / articulation avec projet Recollets
		Accessibilité PMR	2	rue des murs : point de vue à valoriser (table d'orientation / bancs) + espace convivialité	2			
				rue des murs : strate arbustive et trame arbo- rée à renforcer	2			

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR VIEILLE-VILLE

- 1 Requalifier la frange Ouest de la Vieille-Ville**
- 2 Homogénéiser le traitement du cœur de quartier**
- 3 Valoriser la place Saint-Jacques et ses abords**
- 4 Améliorer l'interface avec le secteur République**

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne à valoriser/renforcer/créer
- axe piéton structurant à valoriser/renforcer/créer
- mixité piéton/vélo
- signalétique à améliorer/repositionner/créer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAISER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- revêtement à renouveler (accessibilité/inclusivité)
- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- point d'eau potable
- jeux/aménagements ludiques

CONFORTEUR LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- principal
- secondaire

- ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables
- éclairage urbain à renouveler

- 5 Créer un îlot de fraîcheur rue de la Chèvre**
- 6 Conforter l'accès Est à la Vieille-Ville**
- 7 Améliorer l'interface avec le secteur Saint-Martin/gare**

Projet rue de la Chèvre/ place C. Jacquat 2024

Projet Serpentine 2024-2025

METTIS C 2025-2027

VIEILLE-VILLE		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Requalifier la frange Ouest de la vieille-ville	2	quai Paul Vautrin : classement en zone 30 / reprise profil voirie (+ revêtement ?) / insertion DSC / offre stationnement vélo forte capacité à créer (conservation d'un stationnement minute)	2	rue du Moyen-Pont : désimper-méabilisation pied de façade / JFMR (agence immobilière) + rue-jardin (végitalisation poternes)	2	rue du Moyen-Pont : accès principal hypercentre à valoriser	2	vigilance présence caves sous quai P. Vautrin
		impasse Saint-Jean : signalétique à créer (accès berges Moselle)	2					articulation avec requalification Moyen-Pont
Homogénéiser le traitement du cœur de quartier	2	rues Saint-Louis / aux Ours / En Nexirue / revêtement à renouveler	3	Place Armand Knecht : "jardin de poche" à valoriser	2	rues de la Paix / Sous Saint-Arnould : traitement patrimonial / « cour urbaine »	3	
						rue aux Ours : accès secondaire hypercentre à réaménager	3	
						renouvellement luminaires (patrimoniaux)	2	
Réaménager la place Saint-Jacques et ses abords	3	désencombrement : accessibilité PMR et inclusivité (largeurs cheminements / terrasses)	2			renouvellement des revêtements	3	prise en compte prescriptions PSMV
		gestion cohabitations : piétons / cyclistes / terrasses / livraisons	3					articulation projet Serpentine
		rue Ladoucette / Saint-Jacques : offre stationnement vélo forte capacité à créer	1					
Améliorer l'interface avec le secteur République	2	avenue Churchill / PEM : offre de stationnement vélo forte capacité à renforcer	1	avenue Churchill : désimperméabilisation des pieds d'arbres / espace végétalisé continu (noe)	2	rue Serpenoise : accès principal hypercentre à valoriser	1	articulation projet Serpentine / réflexions sur sécurisation de l'Esplanade
		signalétique vélo et TC à améliorer	1			rue des Clercs : accès principal hypercentre à valoriser	3	
Créer un îlot de fraîcheur rue de la chèvre / place Catherine Jacquat	1			rue de la chèvre / école Notre-Dame : "jardin de ville" à créer (désimperméabilisation / végétalisation / aménagements ludiques)	1	valorisation point de vue église Notre Dame	1	articulation projet pôle PJEN (rue et cours école)
				place de la Laïcité : "jardin de poche" à renforcer (désimperméabilisation/végétalisation, implantation point eau potable)	1			
Conforter l'accès Est à la vieille-ville	2	place Saint-Simplice : désencombrement / accessibilité PMR et inclusivité / réorganisation du stationnement (cohabitation terrasses) / suppression des flux de transit rue de la Monnaie (lien avec desserte secteur Coislin) / stationnement vélo forte capacité à renforcer	2	place Saint-Simplice : «jardin de poche» à valoriser (assises)	2	place Saint-Simplice : Accès principal hypercentre à valoriser (repositionnement des bornes au niveau rue Haute-Seille)	2	
		place du Quarteau / rue Royale : articulation liaisons structurantes piétonne et vélo Charrons > Grand Cerf / stationnement VP et taxi à réorganiser / stationnement vélo forte capacité à renforcer	1					
		En Nicolairue : accessibilité PMR à créer	2					
Améliorer l'interface avec les secteurs Saint-Martin / Gare	1	rue de la fontaine / place Saint-Nicolas : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	1	rue de la Fontaine : « rue jardin » à créer	2	rue des Huilliers / Parmentiers / Dupont des Loges : accès secondaires hypercentre à valoriser (préservation accès parking privé)	2	cf. action 1 secteur opérationnel Gare Saint-Martin
		itinéraire intercommunal vélo à créer (en articulation avec METTIS C)	1			place Saint-Nicolas / rue de la fontaine : accès principal à l'hypercentre à aménager	1	
						rue des Huilliers : traitement patrimonial « cour urbaine »	3	

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

-  magistrale piétonne avec traitement de type « cour urbaine »
-  mixité piéton/vélo
-  franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

-  contournement cyclable à valoriser/à créer
-  offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

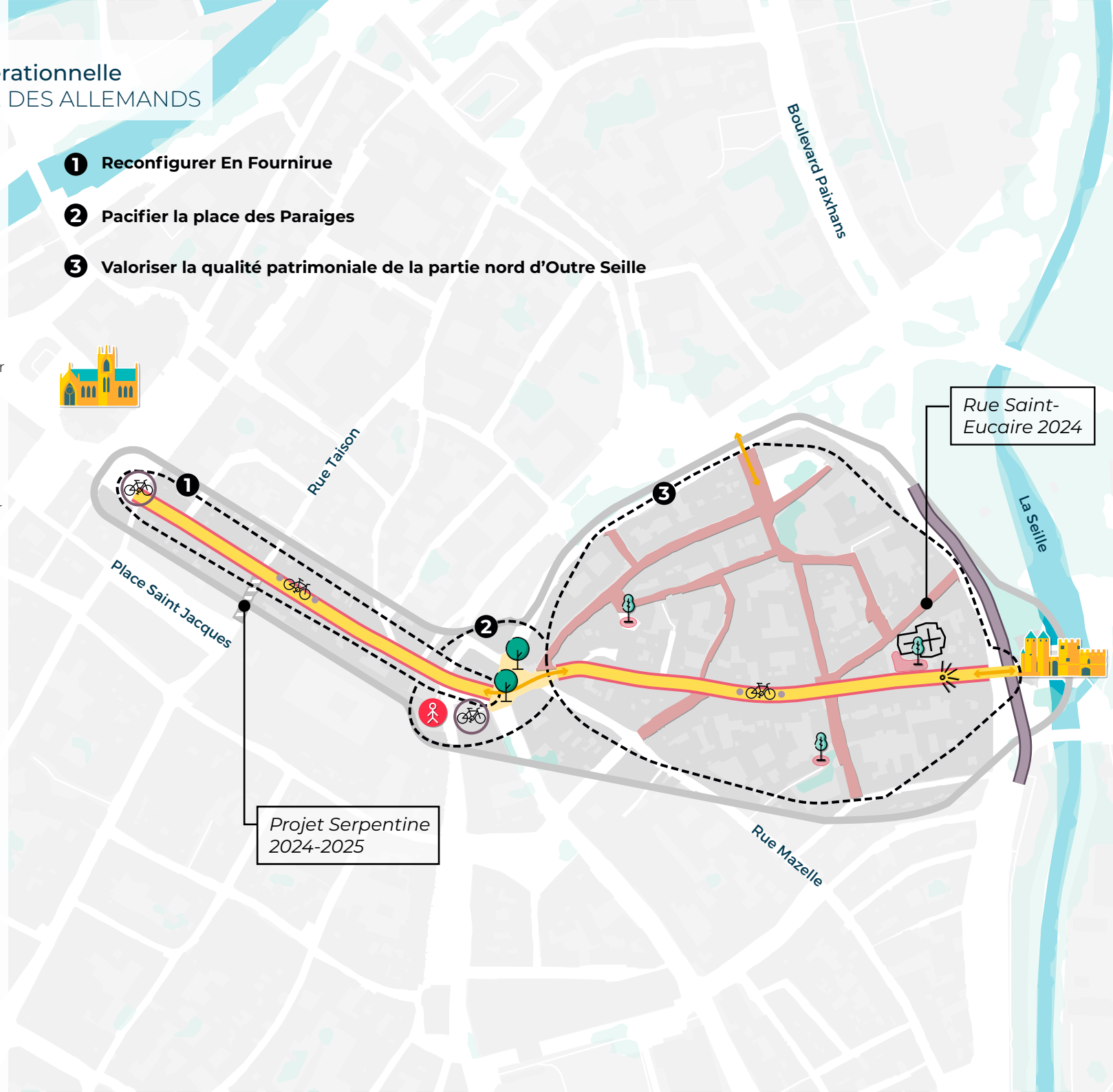
-  jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
-  trame arborée à renforcer

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

-  principal
-  ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
-  (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables

- 1 Reconfigurer En Fournirue**
- 2 Pacifier la place des Paraiges**
- 3 Valoriser la qualité patrimoniale de la partie nord d'Outre Seille**



CATHÉDRALE/PORTE DES ALLEMANDS		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Reconfigurer En Fournirue	2	En Fournirue : "magistrale piétonne" avec mixité piétons / vélos à renforcer	2	végétalisation type "rue-jardin"	2			articulation avec projet Serpentine (intersection rues Taison / Ladoucette)
		place d'Armes / rue Fabert : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2					
Pacifier la place des Paraiges	2	rue du Change : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2	place des Paraiges (+ parking Saint-Jacques et trémie) : désencombrement + strate arbustive et trame arborée à renforcer	2	rue des Allemands : têtes d'îlots à valoriser (mise en lumière)	2	Prise en compte prescriptions PSMV
		continuité aménagements piétons / vélos En Fournirue < > rue des Allemands	2			rue du Change : accès principal à l'hypercentre à valoriser	2	
Valoriser la qualité patrimoniale de la partie nord d'Outre-Seille	2	rue des Allemands : "magistrale piétonne" avec mixité piétons / vélos à créer	2	rues des Minimes / Petit Champé : jardin de poche à renforcer	3	rues des Minimes, de la Hache, de Gisors, de Turmel, du Champé, du Petit Champé, Saint-Eucaire, du Pont de la Grève, de l'Epaissie muraille, Mexico, place au lièvre : traitement patrimonial unifié / « cour urbaine »	3	
		rues Minimes, Hache, Gisors, Turmel, Champé, Petit Champé, Saint-Eucaire : classement en zone de rencontre	2	église Saint-Eucaire : "jardin de poche" à valoriser	3	point de vue sur la Porte des Allemands à valoriser	2	
		bvd Maginot / Porte des Allemands : franchissement piéton à sécuriser	2	square Turmel-Visitation : jardin de poche à réaménager	2			

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle SECTEUR COISLIN-MAZELLE

Projet Coislin/Sainte
Blandine 2025

Place
Saint-Nicolas

Rue d'Asfeld

Rue du Wad Billy

- 1 Pacifier la rue Haute-Seille
- 2 Revaloriser la place des Charrons et le cœur d'Outre-Seille
- 3 Requalifier l'entrée de ville Mazelle/Cocteau
- 4 Valoriser les jardins du Grand séminaire en parc urbain

METTIS C
2025-2027

Projet ZAC
Ranconval

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- axe piéton structurant à valoriser/renforcer/créer
- mixité piéton/vélo
- franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- ↔ connexions au quartier
- implantation arceaux vélo complémentaires
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- P stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- revêtement à renouveler (accessibilité/inclusivité)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- parc urbain à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- point d'eau potable
- sanitaire public

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- secondaire

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

- porte minérale

• ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)

• abords édifices emblématiques à revaloriser

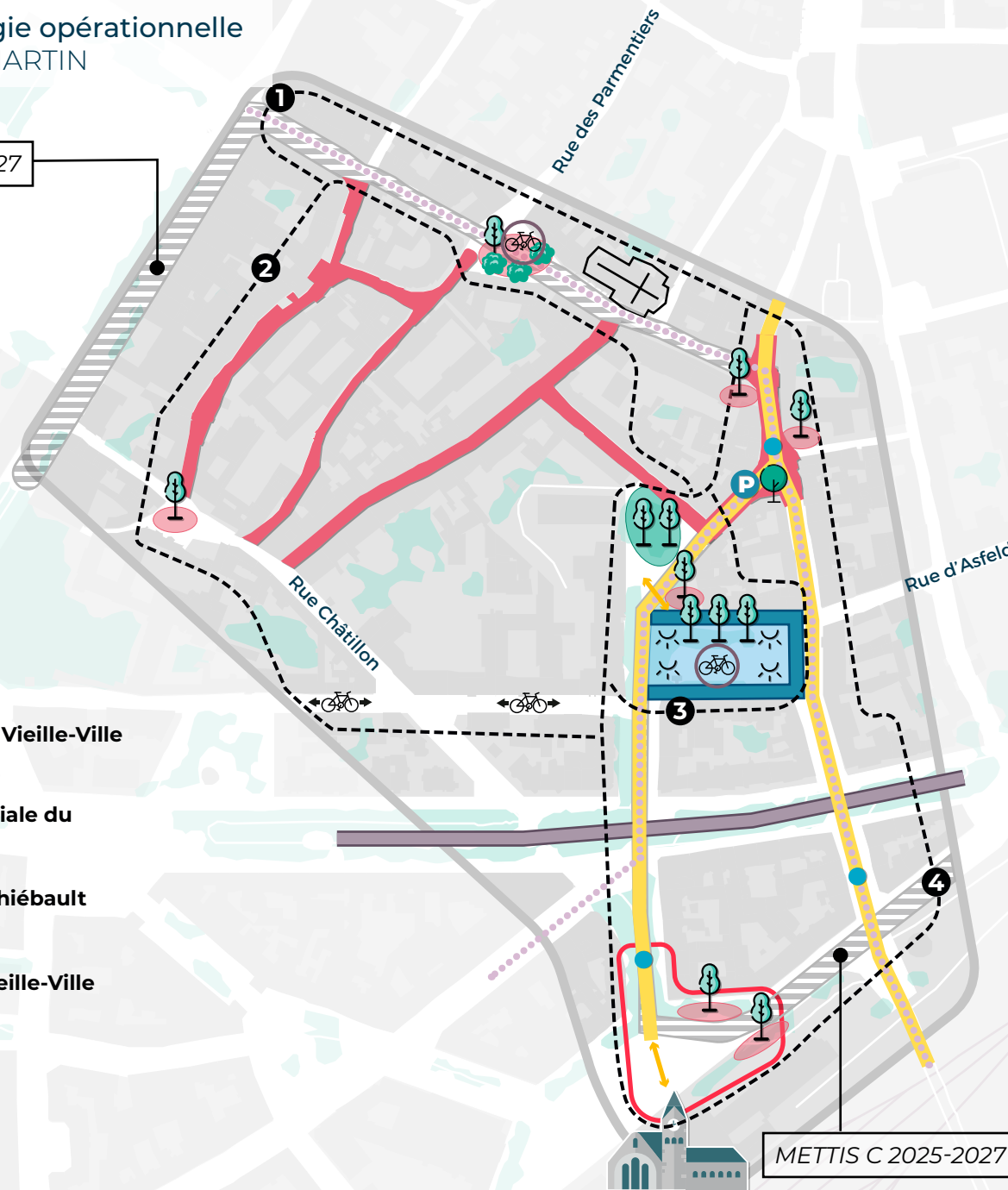
COISLIN/MAZELLE		PROGRAMMATION						Remarques
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	
Pacifier la rue Haute-Seille	1	école Saint-Maximin, place du Pont-à-Seille/place des Charrons : franchissement piétons à sécuriser	1	séquence place Mazelle > école G. Hoffmann : végétalisation terres-plein	2	sécurisation franchissement piéton place Pont-à-Seille < > place des Charrons	intégré projet Coislin	articulation avec projet Coislin / Sainte-Blandine
		rue Haute-Seille : stationnement VP à réorganiser	1	rue Haute-Seille / place des Charrons : jardin de poche à renforcer (désimperméabilisation / végétalisation)	2			
		place des Charrons < > rue du Grand Cerf (via galerie piétonne Coislin) : liaisons piétonne et vélo structurantes séparées à valoriser	1					
Revaloriser la place des Charrons et le cœur d'Outre-Seille	2	intersection rue Mazelle : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	1	place des Charrons : "jardin de ville" à créer : renforcement de la végétalisation / désimperméabilisation, renouvellement mobilier (assises) / reconfiguration fontaine	2	valorisation de l'hôtel de Burtaigne	2	
		repositionnement des bornes d'accès	2			rue Vigne Saint-Avoid : reprise revêtement pour traitement en "cour urbaine" qualitative	2	
		rue Mazelle séquence églises / wads / place des Charrons: reprise revêtement et création plateforme (accessibilité PMR)	2			pignon bâtiment EHPAD: identifié pour street art	3	
Requalifier l'entrée de ville Mazelle / Cocteau	2	place Mazelle : METTIS C / terminus > insertion urbaine, accessibilité, articulation contournement cyclable	2	place Mazelle : METTIS C / terminus > implantation mobilier à biodiversité positive	1	Place Mazelle : porte minérale / architecturée à valoriser	3	
		place Mazelle : Traversées vélo rue Haute-Seille > place Camille Hocquard : franchissement à sécuriser + jalonnement	2	place Mazelle "jardin de ville" à valoriser : implantation point d'eau potable / WC accessible PMR (bvd Maginot)	2			
		place Mazelle : renforcement de l'offre stationnement vélos forte capacité	1					
		place J. Cocteau / ZAC Ranconval : franchissement piéton à sécuriser	2	place Jean Cocteau : "jardin de poche" à renforcer (écran végétal, déminéralisation et végétalisation, aménagement paysager PAVE)	1			
Valoriser les jardins du Grand Séminaire en parc urbain	2	Parc Grand Séminaire : stationnement vélo forte capacité à créer	2	angle rue Gendarmerie / avenue Jean XXIII : création d'une porte d'accès + stationnement vélo à étudier	3			
		avenue Foch : contournement cyclable centre-ville (en cours)	1					
Projet Coislin / Sainte-Blandine	2	rue Coislin : classement en zone de rencontre	1	rue Coislin : désimperméabilisation / végétalisation	1	place du Quarteau : accès principal hypercentre à valoriser	2	
		place du Quarteau < > place des Charrons : axes piétons / vélos structurants à renforcer	1	place du Pont-à-Seille : désimperméabilisation / végétalisation	1	rue Coislin : traitement à plat	1	
		place du Pont-à-Seille < > place des Charrons : sécurisation franchissement piéton + axes piétons / vélos structurants à renforcer	1	place Coislin : désimperméabilisation / végétalisation / coulée verte à créer	1	mise en lumière place du Pont-à-Seille	1	

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR GARE/SAINT-MARTIN

METTIS C 2025-2027

- 1 Valoriser l'interface avec la Vieille-Ville
- 2 Révéler la qualité patrimoniale du faubourg Saint-Martin
- 3 Requalifier la place Saint-Thiébault et ses abords
- 4 Valoriser l'accès sud à la Vieille-Ville



RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- magistrale piétonne à valoriser/renforcer/créer
- magistrale piétonne avec traitement de type « cour urbaine »
- mixité piéton/vélo
- ↔ franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- ↔ double-sens cyclable à créer
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- P stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- revêtement à renouveler (accessibilité/inclusivité)
- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- parc urbain à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- trame arborée à renforcer

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

- Porte centre-ville à valoriser/réaménager
- pôle d'échanges transports en commun
- ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)
- éclairage urbain à renouveler

GARE/SAINT-MARTIN		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Valoriser l'interface avec la vieille-ville	1	rues Coëtlosquet / Lasalle : itinéraire intercommunal vélo avec mixité bus à créer + implantation PAV enterré	1	place Saint-Martin : "jardin de poche" à valoriser (réduction platelage autour pieds d'arbres / déminéralisation / développement strate arbustive)	2	rues Coëtlosquet / Lasalle / place Saint-Nicolas : insertion urbaine et paysagère METTIS C	1	cf. action 7 secteur opérationnel Vieille-ville
		place Saint-Martin : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	2	place Saint-Nicolas et rue du Père Potot : "jardins de poche" à valoriser	2			
Révéler la qualité patrimoniale du faubourg Saint-Martin	3	Rempart Saint-Thiébaud : double-sens cyclable à créer	2	place Sainte-Glossinde : jardin de poche à valoriser	3	rues Maurice Barrès / Dupont des Loges / Chandelrue : traitement homogène type "cour urbaine"	3	
Requalifier la place Saint-Thiébaud et ses abords	1	place Saint-Thiébaud : offre stationnement vélo forte capacité à renforcer	1	place Saint-Thiébaud : "parc urbain" à réaménager (végétalisation, aménagements ludiques, point d'eau potable, renouvellement mobilier, reconfiguration fontaines, cheminements)	1	renouvellement mise en lumière	1	Prise en compte prescriptions PSMV / remplacement terre végétale possible / limite 500 kg/m² dalle
		place Saint-Thiébaud / square Sœur hélène : franchissement piéton à sécuriser	1	square Sœur Hélène : "jardin de ville" à renforcer (reconfiguration fontaine / mobilier / cheminements)	1			
		articulation magistrales piétonnes / contournement vélo centre-ville / METTIS C	1	rue du Neufbourg : jardin de poche à créer (en articulation avec magistrale piétonne)	1			
Valoriser l'accès Sud à la vieille-ville	1	rues F. de Curel / Neufbourg / pl. Saint-Nicolas / fontaine : aménagement type "magistrale piétonne"	2	place Charles de Gaulle / parvis gare : "jardins de poche" à renforcer	2	place Charles de Gaulle : porte minérale / architecturée centre-ville à conforter	2	Prise en compte prescriptions MUM 2030 + articulation avec action 3 secteur Foch/Gambetta (place CDG)
		place Saint-Nicolas : insertion urbaine METTIS C (plateforme) / gestion cohabitations piétons-vélos-TC / poche de stationnement à réinvestir (encombrement / conflits d'usages)	2					
		Rue F. de Curel : désencombrement / cohabitation usages / arrêts de bus / terrasses / stationnement vélo	2					
		avenue Foch : contournement cyclable à valoriser	1	avenue Foch : "coulée verte piétonne" à valoriser	1			
		rue des Augustins : aménagement type "magistrale piétonne" + itinéraire cyclable intercommunal + gestion cohabitations piétons / vélos / terrasses	1					
		place Charles de Gaulle / rue F. Curel : PEM à conforter + clarification / sécurisation des franchissements piétons et PMR	1					

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR FOCH/GAMBETTA

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

-  magistrale piétonne à valoriser/renforcer/créer
-  franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

-  contournement cyclable à valoriser/à créer
-  itinéraire intercommunal à valoriser/à créer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

-  stationnement VP à réorganiser/réinvestir
-  gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

-  jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
-  jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
-  coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
-  désimperméabilisation
-  sanitaire public

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

-  porte minérale
-  séquence paysagère à conforter
-  ambiance villageoise à souligner (traitement patrimonial/cour urbaine)

- 1 Conforter la liaison gare/République
- 2 Requalifier l'avenue Foch et ses abords
- 3 Place Charles de Gaulle : adapter l'une des principales entrées sur le cœur métropolitain
- 4 Valoriser la qualité des rues du cœur de quartier

METTIS C
2025-2027

FOCH/GAMBETTA		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Conforter la liaison Gare < > République	2	rues Gambetta / Harelle / avenue R. Schuman : magistrale piétonne à renforcer	1	rue Gambetta / pourtour square Mangin / Rempart Saint-Thiébaud : désimperméabilisation des pieds d'arbres	2	rue Gambetta : séquence paysagère à conforter	3	
		itinéraire vélo structurant à valoriser / à créer	2	square Mangin : "jardin de ville" à renforcer (cheminements, repositionnement assises, végétalisation)	2			
		rue Gambetta / Rempart Saint-Thiébaud : gestion cohabitations (terrasses) et désencombrement (colonne Morris)	2	croisement Rempart Saint-Thiébaud / av. Schuman : "jardin de poche" à valoriser	2			
Requalifier l'avenue Foch et ses abords	1	contournement cyclable à créer	1	avenue Foch : "coulée verte piétonne" à valoriser	1	valorisation des points de vue sur le patrimoine bâti	1	prise en compte prescriptions PSMV
		amélioration confort piétons	1			place Raymond Mondon : porte minérale / architecturée centre-ville à conforter	3	
		réorganisation du stationnement VP	1	square Camoufle : "jardin de ville" à valoriser	2			
		articulation avec magistrales piétonnes	1	Rempart Saint-Thiébaud : désimperméabilisation des pieds d'arbres	2			
Place Charles de Gaulle : adapter l'une des principales entrées sur le cœur métropolitain	2	gestion cohabitations piétons, vélos, VP, bus et Mettis A/B/C	1	"jardins de poche" à renforcer (élargissement fosses arbres / végétalisation / strate arbustive)	2	porte minérale / architecturée centre-ville à conforter	2	prise en compte prescriptions MUM 2030 / fermeture tunnel ? + articulation avec action 4 secteur Gare/Saint-Martin (place CDG)
		clarification / sécurisation des franchissements piétons et PMR	1					
		repositionnement stationnement minute vers PEM EMM	1					
Valoriser la qualité des rues du cœur de quartier	3	rue Pierre Perrat : stationnement VP à réorganiser	3	rue Pierre Perrat : mobilier urbain à biodiversité positive (poteaux végétalisés)	3	rues Austrasie / S. Leclerc / Ausone : traitement voirie à unifier (profils et revêtements)	3	

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle SECTEUR PORTES NOUVELLE-VILLE

- 1 Requalifier l'entrée sud sur le cœur métropolitain
- 2 Restructurer les portes Jean Moulin et Sablon
- 3 Valoriser la place du Roi George comme porte d'entrée multimodale
- 4 Revaloriser le square Antoine et ses abords

METTIS C
2025-2027

Rue Wilson

Avenue JF Kennedy

Avenue de Nancy

Rue Clovis

METTIS C 2025-2027

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- ➡ franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- ▬▬▬ contournement cyclable à valoriser/à créer
- ⋯ itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- 🚲 offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAISER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- P stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- 🌳 jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- 🌳 jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- 🌿 coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- 🌊 désimperméabilisation

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

Accès à l'hypercentre à valoriser/réaménager

- 🚶 principal
- 🚶 secondaire

Porte centre-ville à valoriser/réaménager

- ▭ porte minérale
- ▭ pôle d'échanges transports en commun

- 🏠 abords édifices emblématiques à revaloriser

PORTES NOUVELLE-VILLE		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Requalifier l'entrée sud sur le cœur métropolitain (place Philippe de Vigneulles / square Jean-Pierre Jean)	2	continuité aménagements cyclables : avenue de Nancy > rue Charles Abel > rue de Toul	2	place Ph. de Vigneulles : "jardin de poche" à créer	2	Porte minérale / architecturée centre-ville à réaménager	2	concertation en 2024
		offre de stationnement vélo forte capacité à créer	2	Parc Jean-Pierre Jean : "jardin de poche" à renforcer	2			
		stationnement VP à réorganiser	2	rue de Verdun : coulée verte piétonne à valoriser	2	insertion urbaine et paysagère METTIS C	2	
		gestion des cohabitations (marché)	2	rue Goethe : désimper-méabilisation / végétalisation	2	église Sainte-Thérèse : parvis à requalifier	2	
		rue Goethe : réorganisation stationnement et insertion bandes cyclables. Etudier impact Mettis C sur flux circulation	2	square Simone Veil " jardin de ville" à valoriser	3			
Restructurer les portes Jean Moulin et Sablon	2	stationnement VP à réorganiser	2	désimperméabilisation et végétalisation, en lien avec le réaménagement global et avec la coulée verte piétonne rue de Verdun	2	Porte minérale / architecturée centre-ville à réaménager	2	esquisse réorganisation place Jean Moulin par DMEP
		rues Verlaine, Antoine Louis, Pasteur, Verdun : continuité des aménagements cyclables à créer	2			valorisation façades et têtes d'ilôts (mise en lumière)	2	
		offre de stationnement vélo forte capacité à renforcer	2			rue de Verdun / avenue Leclerc de Hautecloque : insertion urbaine et paysagère METTIS C	2	
		Avenue Leclerc de Hautecloque > rue Harelle : itinéraire intercommunal vélo à créer	2					
		Axe rues Clovis/Antoine Louis/Sablon : continuité des aménagements cyclables + réorganisation des circulations à étudier	2	passage du Sablon : "jardin de poche" à réaménager (assises, poubelles, "street art")	2	Porte minérale / architecturée centre-ville à réaménager	3	
Valoriser la place du Roi George comme "porte d'entrée" multimodale	2	offre de stationnement vélo forte capacité à renforcer (abris)	1	"jardin de poche" à créer : désimperméabilisation / végétalisation + mobilier urbain favorable à la biodiversité (végétalisation abris-bus)	2	rue de Verdun / avenue Leclerc de Hautecloque : insertion urbaine et paysagère METTIS C	2	
		Avenue Leclerc de Hautecloque > rue Harelle : itinéraire intercommunal vélo à créer	2					
		PEM : désencombrement / gestion des cohabitations piétons / vélos (largeur cheminements)	2					
Revaloriser le square Antoine et ses abords	2			square Antoine : "jardin de ville" à valoriser (partagé copropriété)	2			
				croisement rues Henry Maret / Pasteur : "jardin de poche" à renforcer (arbres haute tige)	2			
				placette rue Henry Maret : "jardin de poche" à renforcer (assises)	2			
				croisement rues Pasteur / Sablon : "jardin de poche" à valoriser (renouvellement mobilier / cheminement / mise en lumière)	2			

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR CŒUR SAINTE-THÉRÈSE

- 1 Réaménager la place Maud'Huy en parc urbain
- 2 Requalifier l'avenue du Président Kennedy et la rue Verlaine en axe multimodal
- 3 Requalifier l'avenue de Nancy
- 4 Améliorer la connexion paysagère Sainte-Thérèse/Citadelle

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- implantation arceaux vélo complémentaires
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAISEZ LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- P stationnement VP à réorganiser/réinvestir
- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- jardin de poche à valoriser/renforcer/créer
- jardin de ville à valoriser/renforcer/créer
- désimperméabilisation
- point d'eau potable
- jeux/aménagements ludiques

CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

- Porte centre-ville à valoriser/réaménager
- porte minérale

- séquence paysagère à conforter
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables
- éclairage urbain à renouveler

Rue du Génie

Rue de Verdun

Rue Wilson

CŒUR SAINTE-THÉRÈSE		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Réaménager la place Maud'huy en parc urbain	2	offre stationnement vélo forte capacité à créer	1	strates arbustive et arborée à renforcer : implantation point eau potable, aménagements ludiques	2	renouvellement mise en lumière	2	en articulation avec square Simone Veil (jardin de ville) / ABF : volonté d'un projet global
		reconfiguration cheminements piétons	2			valorisation perspective lycée	2	
		reprise étanchéité du parking	2			valorisation œuvre d'art	2	
Requalifier l'avenue du Président Kennedy et la rue Verlaine en axe multimodal	3	itinéraire intercommunal vélo à créer	3	implantation de mobilier urbain (assises)	3	renouvellement mise en lumière	3	
		stationnement VP à réorganiser	3			séquence paysagère à conforter	3	
Requalifier l'avenue de Nancy	3	itinéraire intercommunal vélo à valoriser + continuité avec av. de Lattre de Tassigny et rue de Pàm / renouvellement revêtement (ocre) / clarification des espaces et lisibilité des parcours	3	végétalisation des terres-pleins	2	séquence paysagère à conforter	3	
		stationnement VP à réorganiser	3	coulée verte à conforter	2	renouvellement mise en lumière	3	
						rond-point Montigny : porte minérale / architecturée à valoriser	3	
Améliorer la connexion paysagère Sainte-Thérèse <> Citadelle	2	Pont Déroulède : clarification des espaces / lisibilité des parcours piéton / vélo	2	carrefour salle Braun / rue Wilson : "jardin de poche" à renforcer (assises / poubelles)	2	avenue de Lattre de Tassigny et rue de Salis : séquence paysagère à conforter (mise en lumière / trame noire ?)	2	
		av. de Lattre de Tassigny : itinéraire intercommunal vélo à valoriser renouvellement revêtement (ocre) et marquage au sol PCDB	2					
		carrefour salle Braun : offre stationnement vélo forte capacité à créer + désencombrement (colone Morris) + stationnement VP à réorganiser	2	carrefour salle Braun : suppression strate arbustive (écran végétal) + désimperméabilisation	2	carrefour Salle Braun : porte minérale architecturée à réaménager	2	

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle

SECTEUR INTERFACE MOSELLE

- 1 Valoriser le plan d'eau et ses abords en tant que parc à rayonnement métropolitain**
- 2 Pacifier et clarifier les connexions Moselle/centre-ville**
- 3 Valoriser les abords du canal**

Projet Berges de Moselle 2024

Plan d'eau

La Moselle

Rue Wilson

Rue Verlaine

Moyen Pont

Rue aux Ours

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- franchissement piéton à sécuriser/accès à améliorer
- signalétique à améliorer/repositionner/créer

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- contournement cyclable à valoriser/à créer
- itinéraire intercommunal à valoriser/à créer
- offre stationnement vélo forte capacité à renforcer/développer

APAIER LES ESPACES ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- gestion cohabitation (terrasse/piéton/cycliste)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

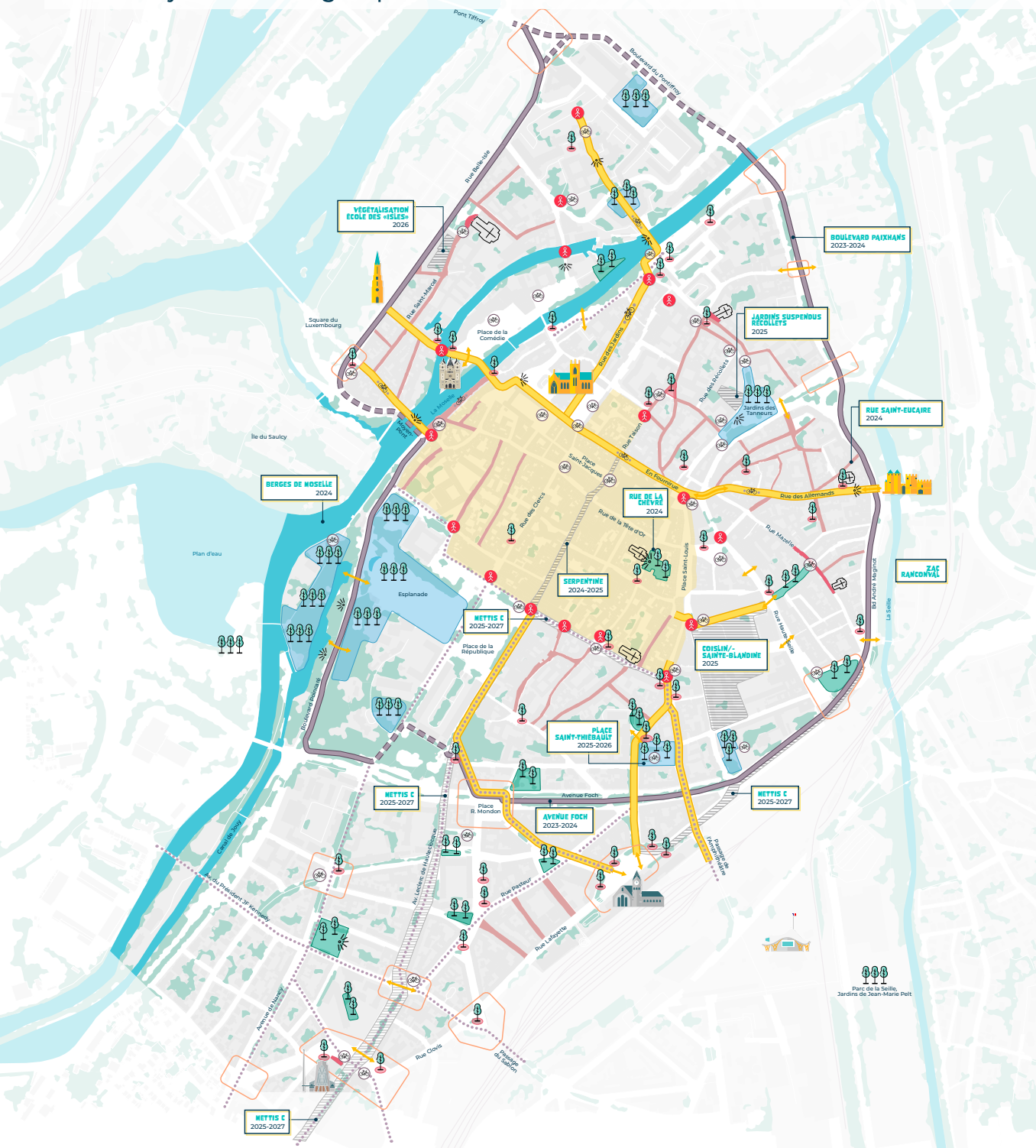
- parc urbain à valoriser/renforcer/créer
- coulées vertes/rues/ponts-jardins à valoriser/renforcer/créer
- strate arbustive à renforcer
- désimperméabilisation

CONFORTEUR LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables
- éclairage urbain à renouveler

INTERFACE MOSELLE		PROGRAMMATION						
Actions transversales	Échéance	Mobilités et partage modal	Échéance	Environnement/nature en ville	Échéance	Cadre urbain et paysager	Échéance	Remarques
Valoriser le plan d'eau et ses abords en tant que parc à rayonnement métropolitain	2	Quai / rue des Roches : gestion cohabitations / lisibilité et sécurisation des parcours piéton / vélo (revêtement / accessibilité PMR)	2			renouvellement de la mise en lumière	2	Articulation projet berges de Moselle
		offre de stationnement vélo capacitaire à créer	2	renouvellement assises	en cours			
		signalétique touristique et loisirs à renforcer / renouveler	2					
Pacifier et clarifier les connexions Moselle < > centre-ville	2	franchissement Poincaré / Esplanade : franchissement piéton à sécuriser	3	parc "Aux mères françaises" : parc urbain à valoriser (renforcement strates arbustive et trame arborée)	2	valorisation belvédères sur la Moselle et le MSQ : implantation tables d'orientation / bancs / signalétique	1	
		parc "Mères françaises" : franchissement piéton à sécuriser / séparation vélos + accessibilité PMR	2	boulevard Poincaré : renforcement végétalisation / désimperméabilisation pieds d'arbres / repositionnement mâts éclairage	2			
		signalétique touristique et loisirs à renforcer / renouveler	2	square Giraud : parc urbain à renforcer	3			
Valoriser les abords du canal	2	accessibilité PMR (revêtements / escaliers)	2	promenades Poincaré/Clémenceau/Hégly : "coulée verte piétonne" à renforcer et valoriser	2	renouvellement mise en lumière ?	3	continuité des aménagements avec Montigny-lès-Metz
		signalétique touristique et loisirs à renforcer / renouveler	2					

Metz ville jardin - Stratégie opérationnelle - SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ORIENTATIONS



RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- Déambuler dans une aire piétonne XXL (52 ha)
- Faciliter les déplacements des piétons entre les principaux lieux de vie
- Assurer une cohabitation apaisée avec les autres usagers
- ➡ Intervenir sur certaines traversées piétonnes pour plus de sécurité

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- Finaliser le réseau des pistes cyclables du centre-ville
- Faciliter les déplacements à vélo entre les quartiers de Metz et les communes de l'Eurométropole
- Compléter l'offre de stationnement vélos (arceaux)

DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- Renforcer la nature en ville sous toutes ses formes (végétal, eau, biodiversité)
- Faire une pause sur son trajet : des lieux de respiration à portée de main
- Se reposer et prendre son temps : des jardins de ville à proximité
- Séjourner et s'amuser dans les parcs urbains

VALORISER NOS PATRIMOINES ARCHITECTURAUX & PAYSAGERS

- Améliorer la lisibilité et la fonctionnalité des accès au plateau piétonnier (assises, matériaux, signalétique, ambiance lumière)
- Repenser les portes du centre-ville pour valoriser leur qualité urbaine (partage et sécurisation de l'espace, apaisement, végétalisation, ambiance lumineuse)
- Souligner les ambiances villageoises par un traitement patrimonial (équilibre piétons/voitures, végétalisation, matériaux qualitatifs)
- Revaloriser les abords de certains édifices emblématiques (églises Sainte-Thérèse, Sainte-Ségolène, basilique Saint-Vincent, etc.)
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables (mont Saint-Quentin, cathédrale, Porte des Allemands, etc.)





Retrouvez toutes les publications de l'agence : www.aguram.org



@agenceaguram

Directeur de la publication : Régis BROUSSE

Étude réalisée par : Marc-Philippe CASALIS (chef de projet), Stéphane EGRAZ, Bastien FERRETTI, Marie GEORGES, Quentin MONTEIRO, Anaïs ROHFRI TSCH, Marion SUAIRE

Réalisation graphique et cartographique : Jérémy HOFFMANN, Quentin LECUIRE

Date de parution : mai 2025

AGURAM

**AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE**

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org